



HAL
open science

Vie et œuvre du Docteur Ernest Conseil

François Boudier

► **To cite this version:**

François Boudier. Vie et œuvre du Docteur Ernest Conseil. Médecine humaine et pathologie. 2013. dumas-00913354

HAL Id: dumas-00913354

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00913354>

Submitted on 3 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**FACULTE MIXTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE
ROUEN**

Année 2012-2013

N°

THESE POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

(Diplôme d'Etat)

Par

François BOUDIER

Né le 8 avril 1981 à Rouen (76)

Présentée et soutenue publiquement le
21 octobre 2013

Vie et Œuvre

du Docteur Ernest CONSEIL

Président du jury: Monsieur le Professeur François CARON

Directeur de thèse: Monsieur le Docteur Xavier ODOUX

Par délibération en date du 3 mars 1967, la faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

ANNEE UNIVERSITAIRE 2012 – 2013
U.F.R DE MEDECINE – PHARMACIE DE ROUEN

DOYEN : **Professeur Pierre FREGER**

ASSESEURS : **Professeur Michel GUERBET**
Professeur Benoît VEBER
Professeur Pascal JOLY
Professeur Bernard PROUST

DOYENS HONORAIRES : **Professeurs J. BORDE - Ph. LAURET- H. PIGUET – C.THUILLEZ**

PROFESSEURS HONORAIRES : **MM. M-P AUGUSTIN - J.ANDRIEU-GUITRANCOURT -**
M.BENOZIO - J.BORDE - Ph. BRASSEUR - R.COLIN - E.COMOY -
J.DALLION -P.DESHAYES - C.FESSARD – J.P FILLASTRE - P.
FRIGOT -J.GARNIER - J.HEMET -B.HILLEMANT - G.HUMBERT -
J.M.JOUANY - R. LAUMONIER – Ph. LAURET - M.LE FUR -
J.P.LEMERCIER J.P.LEMOINE - Mlle MAGARD – MM.B.
MAITROT -M.MAISONNET - F.MATRAY - P.MITROFANOFF -
Mme A.M.ORECCHIONI - P.PASQUIS - H.PIGUET -M.SAMSON-
Mme SAMSON-DOLLFUS - J.C.SCHRUB - R.SOYER -B.TARDIF-
J.TESTARD – J.M THOMINE - C.THUILLEZ - P.TRON -
C.WINCKLER - L.M. WOLF

I- MEDECINE

PROFESSEURS :

M. Frédéric ANSELME	HCN	Cardiologie
Mme Isabelle AUQUIT AUCKBUR	HCN	Chirurgie plastique
M. Bruno BACHY	HCN	Chirurgie pédiatrique
M. Fabrice BAUER	HCN	Cardiologie
Mme Soumeya BEKRI	HCN	Biochimie et Biologie Moléculaire
M. Jacques BENICHOU	HCN	Biostatistiques et informatique médicale
M. Jean-Paul BESSOU	HCN	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
Mme Françoise BEURET-BLANQUART	CRMPR	Médecine physique et de réadaptation
M. Guy BONMARCHAND	HCN	Réanimation Médicale
M. Olivier BOYER	UFR	Immunologie
M. Jean-François CAILLARD (surnombre)	HCN	Médecine et santé au travail
M. François CARON	HCN	Maladies infectieuses et tropicales
M. Philippe CHASSAGNE	HB	Médecine interne (gériatrie)
M. Alain CRIBIER (surnombre)	HCN	Cardiologie
M. Antoine CUVELIER	HB	Pneumologie
M. Pierre CZERNICHOW	HCN	Epidémiologie, économie de la santé
M. Jean - Nicolas DACHER	HCN	Radiologie et Imagerie Médicale

M. Stéphan DARMONI	HCN	Informatique médicale/techniques de communication
M. Pierre DECHELOTTE	HCN	Nutrition
Mme Danièle DEHESDIN	HCN	Oto – Rhino - Laryngologie
M. Jean DOUCET	HB	Thérapeutique/Médecine Interne Gériatrie
M. Bernard DUBRAY	CB	Radiothérapie
M. Philippe DUCROTTE	HCN	Hépatologie - Gastro - Entérologie
M. Franck DUJARDIN	HCN	Chirurgie Orthopédique et Traumatologique
M. Fabrice DUPARC	HCN	Anatomie-Chirurgie Orthopédique et Traumatologique
M. Bertrand DUREUIL	HCN	Anesthésiologie et réanimation chirurgicale
Mlle Hélène ELTCHANINOFF	HCN	Cardiologie
M. Thierry FREBOURG	UFR	Génétique
M. Pierre FREGER	HCN	Anatomie Neurochirurgie
M. Jean François GEHANNO	HCN	Médecine et santé au travail
M. Emmanuel GERARDIN	HCN	Imagerie médicale
Mme Priscille GERARDIN	HCN	pédopsychiatrie
M. Michel GODIN	HB	Néphrologie
M. Philippe GRISE	HCN	Urologie
M. Didier HANNEQUIN	HCN	Neurologie
M. Fabrice JARDIN	CB	Hématologie
M. Luc-Marie JOLY	HCN	Médecine d'urgence
M. Pascal JOLY	HCN	Dermato - vénéréologie
M. Jean-Marc KUHN	HB	Endocrinologie et maladies métaboliques
Mme Annie LAQUERRIERE	HCN	Anatomie cytologie pathologiques
M. Vincent LAUDENBACH	HCN	Anesthésie et réanimation chirurgicale
M. Joël LECHEVALLIER	HCN	Chirurgie infantile
M. Hervé LEFEBVRE	HB	Endocrinologie et maladies métaboliques
M. Thierry LEQUERRE	HB	Rhumatologie
M. Eric LEREBOURS	HCN	Nutrition
Mlle. Anne-Marie LEROI	HCN	Physiologie
M. Hervé LEVESQUE	HB	Médecine Interne
Mme Agnès LIARD-ZMUDA	HCN	Chirurgie Infantile
M. Yves LITZLER	HCN	Chirurgie cardiaque
M. Bertrand MACE	HCN	Histologie, embryologie, cytogénétique
M. Eric MALLET (surnombre)	HCN	Pédiatrie
M. Christophe MARGUET	HCN	Pédiatrie
Mme Isabelle MARIE	HB	Médecine interne
M. Jean-Paul MARIE	HCN	ORL
M. Loïc MARPEAU	HCN	Gynécologie - obstétrique
M. Stéphane MARRET	HCN	Pédiatrie
Mme Veronique MERLE	HCN	Epidémiologie
M. Pierre MICHEL	HCN	Hépatologie - Gastro - Entérologie
M. Francis MICHOT	HCN	Chirurgie digestive
M. Bruno MIHOUT (surnombre)	HCN	Neurologie

M. Pierre-Yves MILLIEZ	HCN	Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
M. Jean-François MUIR	HB	Pneumologie
M. Marc MURAINÉ	HCN	Ophtalmologie
M. Philippe MUSETTE	HCN	Dermatologie Vénérologie
M. Christophe PEILLON	HCN	Chirurgie générale
M. Jean-Marc PERON	HCN	Stomatologie et chirurgie maxillo - faciale
M. Christian PFISTER	HCN	Urologie
M. Jean-Christophe PLANTIER	HCN	Bactériologie - Virologie
M. Didier PLISSONNIER	HCN	Chirurgie vasculaire
M. Bernard PROUST	HCN	Médecine Légale
M. François PROUST	HCN	Neurochirurgie
Mme Nathalie RIVES	HCN	Biologie et médecine du développement et de la reproduction
M. Jean-Christophe RICHARD (Mise en dispo)	HCN	Réanimation médicale, Médecine d'urgence
M. Jean-Christophe SABOURIN	HCN	Anatomie - pathologie
M. Michel SCOTTE	HCN	Chirurgie digestive
Mme Fabienne TAMION	HCN	Thérapeutique
Mlle Florence THIBAUT	HCN	Psychiatrie d'adultes
M. Luc THIBERVILLE	HCN	Pneumologie
M. Christian THUILLIEZ	HB	Pharmacologie
M. Hervé TILLY	CB	Hématologie et transfusion
M. François TRON (surnombre)	UFR	Immunologie
M. Jean-Jacques TUECH	HCN	Chirurgie digestive
M. Jean-Pierre VANNIER	HCN	Pédiatrie génétique
M. Benoît VEBER	HCN	Anesthésiologie Réanimation chirurgicale
M. Pierre VERA	CB	Biophysique et traitement de l'image
M. Eric VERIN	HCN	Médecine physique et de réadaptation
M. Eric VERSPYCK	HCN	Gynécologie obstétrique
M. Olivier VITTECOQ	HB	Rhumatologie
M. Jacques WEBER	HCN	Physiologie

MAITRES DE CONFERENCES :

Mme Noëlle BARBIER-FREBOURG	HCN	Bactériologie Virologie
M. Jeremy BELLIEN	HCN	Pharmacologie
Mme Carole BRASSE LAGNEL	HCN	Biochimie
M. Gérard BUCHONNET	HCN	Hématologie
Mme Mireille CASTANET	HCN	Pédiatrie
Mme Nathalie CHASTAN	HCN	Physiologie
Mme Sophie CLAEYESSENS	HCN	Biochimie et biologie moléculaire
M. Moïse COEFFIER	HCN	Nutrition
M. Manuel ETIENNE	HCN	Maladies infectieuses et tropicales
M. Guillaume GOURCEROL	HCN	Physiologie
Mme Catherine HAAS-HUBSCHER	HCN	Anesthésie Réanimation chirurgicale
M. Serge JACQUOT	UFR	Immunologie
M. Joël LADNER	HCN	Epidémiologie, économie de la santé

M. Jean-Baptiste LATOUCHE	UFR	Biologie Cellulaire
Mme Lucie MARECHAL-GUYANT	HCN	Neurologie
M. Jean-François MENARD	HCN	Biophysique
Mme Muriel QUILLARD	HCN	Biochimie et biologie moléculaire
M. Vincent RICHARD	UFR	Pharmacologie
M. Francis ROUSSEL	HCN	Histologie, Embryologie, cytogénétique
Mme Pascale SAUGIER-VEBER	HCN	Génétique
Mme Anne-Claire TOBENAS-DUJARDIN	HCN	Anatomie

PROFESSEUR AGREGÉ OU CERTIFIÉ :

Mme Dominique LANIEZ	UFR	Anglais
Mme Cristina BADULESCU	UFR	Communication

II- PHARMACIE

PROFESSEURS :

M. Thierry BESSON	Chimie Thérapeutique
M. Jean-Jacques BONNET	Pharmacologie
M. Roland CAPRON (PU-PH)	Biophysique
M. Jean COSTENTIN (Professeur émérite)	Pharmacologie
Mme Isabelle DUBUS	Biochimie
M. Loïc FAVENNEC (PU-PH)	Parasitologie
M. Jean-Pierre GOULLE	Toxicologie
M. Michel GUERBET	Toxicologie
M. Olivier LAFONT	Chimie organique
Mme. Isabelle LEROUX	Physiologie
Mme Martine PESTEL-CARON (PU-PH)	Microbiologie
Mme Elisabeth SEGUIN	Pharmacognosie
M. Jean-Marie VAUGEOIS	Pharmacologie
M. Philippe VERITE	Chimie analytique

MAITRES DE CONFERENCES :

Mle Cécile BARBOT	Chimie Générale et Minérale
Mme Dominique BOUCHER	Pharmacologie
M. Frédéric BOUNOURE	Pharmacie Galénique
M. Abdeslam CHAGRAOUI	Physiologie
M. Jean CHASTANG	Biomathématiques
Mme Marie Catherine CONCE-CHEMTOB santé	Législation pharmaceutique et économie de la
Mme Elisabeth CHOSSON	Botanique
Mle Cécile CORBIERE	Biochimie
M. Eric DITTMAR	Biophysique
Mme Nathalie DOURMAP	Pharmacologie
Mle Isabelle DUBUC	Pharmacologie
Mme Roseline DUCLOS	Pharmacologie
M. Abdelhakim ELOMRI	Pharmacognosie
M. François ESTOUR	Chimie organique
M. Gilles GARGALA (MCU-PH)	Parasitologie
Mme Najila GHARBI	Chimie analytique
Mle Marie-Laure GROULT	Botanique
M. Hervé HUE	Biophysique et Mathématiques
Mme Laetitia LE GOFF	Parasitologie immunologie
Mme Hong LU	Biologie
Mme Sabine MENAGER	Chimie organique
Mme Christelle MONTEIL	Toxicologie
M. Paul MULDER	Sciences du médicament
M. Mohamed SKIBA	Pharmacie galénique
Mme Malika SKIBA	Pharmacie galénique

Mme Christine **THARASSE**
M. Rémi **VARIN** (MCU-PH)
M. Frédéric **ZIEGLER**

Chimie thérapeutique
Pharmacie Hospitalière
Biochimie

PROFESSEUR ASSOCIE

Mme Sandrine **PANCHOU**

Pharmacie Officinale

PROFESSEUR CONTRACTUEL

Mme Elisabeth **DE PAOLIS**

Anglais

ATTACHES TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

M. Mazim **MEKAOUI**
Mlle Virginie **OXARAN**

Chimie analytique
Microbiologie

LISTE DES RESPONSABLES DE DISCIPLINE

Melle Cécile BARBOT	Chimie générale et minérale
M. Thierry BESSON	Chimie thérapeutique
M. Roland CAPRON	Biophysique
M. Jean CHASTANG	Mathématiques
Mme Marie-Catherine CONCE-CHEMTOB	Législation, Economie de la Santé
Mlle Elisabeth CHOSSON	Botanique
M. Jean-Jacques BONNET	Pharmacodynamie
Mme Isabelle DUBUS	Biochimie
M. Loïc FAVENNEC	Parasitologie
M. Michel GUERBET	Toxicologie
M. Olivier LAFONT	Chimie Organique
Mme Isabelle LEROUX-NICOLLET	Physiologie
Mme Martine PESTEL-CARON	Microbiologie
Mme Elisabeth SEGUIN	Pharmacognosie
M. Mohamed SKIBA	Pharmacie Galénique
M. Philippe VERITE	Chimie analytique

ENSEIGNANTS MONO-APPARTENANTS

MAITRES DE CONFERENCES

M. Sahil ADRIOUCH	Biochimie et Biologie Moléculaire (Unité INSERM 905)
Mme Gaëlle BOUGEARD-DENOYELLE	Biochimie et Biologie Moléculaire (UMR 1079)
Mme Carine CLEREN	Neurosciences (Néovasc)
Mme Pascaline GAILDRAT	Génétique moléculaire humaine (UMR 1079)
M. Antoine OUVRARD-PASCAUD	Physiologie (UMR 1076)
Mme Isabelle TOURNIER	Biochimie (UMR 1079)

PROFESSEURS DES UNIVERSITES

M. Serguei FETISSOV	Physiologie (Groupe ADEN)
Mme Su RUAN	Génie Informatique

REMERCIEMENTS

A Monsieur le Professeur François CARON, de me faire l'honneur de présider le Jury de cette thèse et d'accepter de juger ce travail. Veuillez recevoir l'expression de ma gratitude et de mon profond respect.

A Monsieur le Professeur Loïc FAVENNEC, d'avoir accepté de participer au Jury de cette thèse. Veuillez trouver ici le témoignage de mon respect et de ma gratitude.

A Monsieur le Docteur Joël LADNER, de me faire l'honneur de participer au Jury de cette thèse. Veuillez recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs,

A Monsieur le Docteur Karl FELTGEN, d'avoir accepté de juger ce travail. Veuillez recevoir l'expression de ma gratitude.

A Monsieur le Docteur Xavier ODOUX, d'avoir accepté de diriger cette thèse. Je vous remercie de votre soutien. Veuillez trouver ici le témoignage de ma reconnaissance.

A Mr et Mme Ravenel, qui m'ont accueilli avec une grande gentillesse et qui m'ont volontiers communiqué les documents et renseignements familiaux qui ont participé à l'élaboration de ce travail,

A tous les personnels d'archives, français et tunisiens, qui ont réalisé les travaux de pré-recherche et qui ont considérablement simplifié mes investigations,

A tous ces interlocuteurs, qui par leur écoute, leur disponibilité et parfois leurs orientations ont contribué à la collecte d'informations et à l'écriture de la thèse,

A Mr Benoît Gaumer, pour m'avoir communiqué les coordonnées de la famille Ravenel et m'avoir introduit auprès d'eux,

A la famille, à mes parents, pour leur soutien constant, ainsi que leurs conseils et corrections judicieuses,

A Elodie, Garance et Anatole, et à notre avenir.

Table des matières

Introduction	5
Partie I : Le parcours hexagonal	7
I. Naissance et famille.....	7
A. La vallée de l'Andelle.....	7
B. La famille.....	7
C. L'Ecole communale	8
II. Le Lycée Corneille	8
A. Fonds documentaire.....	9
B. Parcours scolaire d'Ernest CONSEIL	9
III. L'Ecole de médecine de Rouen.....	10
A. Fonds documentaire.....	10
B. Organisation des études médicales.....	10
C. Le parcours d'Ernest CONSEIL.....	11
D. L'hôpital Rouennais	13
1. Les structures.....	13
2. Les stages hospitaliers.....	13
IV. La formation à Orléans.....	14
A. Fonds documentaires.....	14
B. L'examen d'internat.....	15
1. Organisation des épreuves	15
2. Les compositions d'Ernest CONSEIL.....	15
C. Les stages hospitaliers.....	15
1. Les structures.....	15
2. Les stages	15
V. La thèse.....	17
A. Départ pour Tunis	17
B. La thèse.....	17
Partie II : L'épopée Tunisienne.....	20
I. L'Hôpital Sadiki	20
A. Les locaux.....	20
B. Le parcours médical	21
II. Le Lazaret de la Rabta.....	22
A. L'épidémie de Peste de 1908	22

B.	Les locaux.....	23
C.	L'hôpital de la Rabta : L'hôpital des contagieux.....	23
III.	L'Institut Pasteur de Tunis	24
A.	Le service annexe de la Peste	24
B.	Les collaborations	25
C.	Charles NICOLLE : une amitié forte et pérenne	26
IV.	Le bureau d'hygiène de Tunis	27
A.	Création du bureau d'hygiène de Tunis	27
B.	Les fondements de l'hygiène à Tunis.....	28
C.	Organisation des services de l'hygiène de Tunis.....	29
D.	Les grands combats du Bureau d'Hygiène de Tunis sous la direction d'Ernest CONSEIL..	31
1.	L'épidémie de choléra de 1911.....	31
2.	L'épidémie de peste pulmonaire de 1929.....	33
E.	Des difficultés d'application.....	36
V.	Ernest CONSEIL et l'épidémiologie tunisienne.....	37
A.	Les bases de l'épidémiologie tunisienne.....	37
B.	L'apport d'Ernest CONSEIL.....	38
1.	Le recensement de 1911.....	38
2.	Première analyse épidémiologique de la population tunisoise.....	39
VI.	La Grande Guerre (1914-1918).....	41
A.	L'engagement volontaire.....	41
B.	Le front serbe.....	42
C.	La retraite vers l'île de Corfou.....	43
D.	De retour à Tunis.....	43
	Partie III : Ernest CONSEIL et la postérité	45
I.	Un investissement jusqu'aux derniers instants.....	45
II.	Titres et Travaux	45
A.	Titres.....	46
B.	Travaux.....	46
III.	Prix et décorations	48
A.	Prix.....	49
B.	Décorations	49
IV.	Reconnaissance et hommages français	50
V.	Reconnaissance et hommages tunisiens.....	52
	Partie IV : L'homme privé.....	54
I.	La vie de famille.	54

A. Un espace d'intimité.....	54
B. Gilberte CONSEIL : une relation privilégiée.....	55
II. Portait d'un homme discret	56
III. Une disparition prématurée	57
Annexe I : Les appréciations trimestrielles et distributions des prix	64
Annexe II : Plan d'ensemble de Tunis.....	66
Annexe III : Liste des travaux d'Ernest CONSEIL.....	67
Résumé	78



Ernest CONSEIL
(1879-1930)

Introduction

Qui est Ernest CONSEIL ?

Ma formation médicale et mon origine haut-Normande, complétées de séjour réguliers dans la vallée de l'Andelle au gré des activités de remplacement me laissent sans réponse face à la plaque commémorative érigée en son honneur :

« Ernest CONSEIL 1879-1930 chercheur microbiologiste né à Charleval »

Quel est son parcours ? Quel apport médical peut justifier ainsi la reconnaissance de sa ville natale ? La curiosité est attisée par une très faible documentation disponible. Une maigre biographie de l'Institut Pasteur décline les grandes étapes de sa vie. Ernest CONSEIL est donc un élément de cette illustre famille de chercheurs, qui inspire, aujourd'hui encore, bon nombre d'auteurs.

C'est afin de retracer l'histoire de ce médecin, oublié par sa région de naissance, que j'ai décidé de débiter ce travail de recherche et de réunir les résultats au travers de la rédaction de cette thèse de médecine.

Il apparaît, pour qui étudie la vie de cet expatrié d'origine normande, comme un homme discret. Cette réserve de caractère est soulignée par le peu de travaux ou d'articles qui lui sont singulièrement dédiés. Le nom de ce médecin apparaît régulièrement, trente ans durant, comme cosignataire, souvent, de bon nombre de publications tunisiennes émises au cours du début du vingtième siècle.

C'est la période du protectorat en Tunisie. L'Institut Pasteur de Tunis est fondé depuis 1893. Une ère médicale nouvelle se dessine. Les découvertes se succèdent et les réponses aux hypothèses, toujours plus nombreuses, semblent être à la portée des éprouvettes qui ornent désormais les laboratoires des centres de recherche.

C'est en effet aux côtés d'illustres Pasteuriens, tels Charles COMTE, Alfred CONOR ou encore Ludovic BLAIZOT, qu'Ernest CONSEIL profite d'une recherche médicale en plein essor pour développer ses connaissances scientifiques, partager la reconnaissance des travaux communs accomplis, voire participer, indirectement, à l'attribution en 1928, du prix Nobel de son confrère et fidèle ami : Charles NICOLLE.

Cette carrière, qui semble couronnée de succès et de satisfactions professionnelles, n'est cependant pas le fruit d'une histoire personnelle et familiale, pour cet enfant du Vexin normand, que rien ne semblait prédestiner ni à la médecine, ni à l'aventure tunisienne, son pays d'adoption.

Rouen, Orléans, Paris puis Tunis, Ernest CONSEIL nous emmène dans son sillage, au gré des documents conservés.

A partir du parcours personnel énoncé dans la biographie disponible, les Archives régionales et Nationales sont consultées, ainsi que les établissements fréquentés : parcours scolaire et médical, carrière militaire, les informations sont vérifiées et complétées. L'étude des bases de données documentaires retrouve la littérature et les publications, et permet de localiser les ouvrages afin de pouvoir les consulter, pour la plupart sur les lieux de leur conservation.

Les informations sur la vie personnelle sont recueillies auprès de la famille.

Les résultats sont éloquents. La vie et les travaux de ce médecin rivalisent avec ceux de ses congénères, plus heureux, que l'Histoire a décidé de mettre en lumière.

Dans un premier temps, après une courte présentation du contexte historique, géographique et familial lors de sa naissance, nous détaillerons la formation d'Ernest CONSEIL ; formation qui correspond à son parcours hexagonal puis à la découverte du nouveau territoire qu'est la Tunisie.

Viendra ensuite le détail des années tunisiennes, temps des publications, des collaborations et de l'orientation vers un pan différent de la médecine : l'hygiène.

Il sera intéressant, de retrouver à travers ses publications et des hommages rendus, l'empreinte qu'il a laissée de part et d'autre de la Méditerranée.

Une dernière partie est dédiée à la sphère privée. Témoignages et documents plus personnels illustrent ainsi la vie d'Ernest CONSEIL, équilibre entre son dévouement pour la médecine et la Tunisie, et la place qu'il accorde à sa propre famille.

Partie I : Le parcours hexagonal

I. Naissance et famille

A. La vallée de l'Andelle

Ernest CONSEIL est né le 10 septembre 1879¹, à Charleval, une petite bourgade de l'Eure, située au cœur de la vallée de l'Andelle.

L'Andelle, dont la source se situe à Serqueux dans le Pays de Bray, traverse le Vexin Normand avant de rejoindre la Seine. C'est une ressource incontournable pour la croissance des agglomérations installées le long de ses rives.

Situé à environ 25 kilomètres à l'est de Rouen, Charleval compte à la fin du XIX^{ème} siècle quelques 1850 habitants². Le nombre d'habitants est constant, malgré des conditions de vie difficiles, ce qui est probablement expliqué par la présence même de l'Andelle offrant une situation favorable à l'établissement d'entreprises.

L'activité locale est principalement industrielle à l'époque, elle se décline autour de la filature, du tissage et de l'impression sur étoffe qui se développe depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.

Après l'âge d'or, les activités périclitent à partir des années 1880 avec la fermeture et la reconversion de la majorité des sites.

C'est dans ce contexte socio-économique que commence la vie d'Ernest CONSEIL.

B. La famille

Ernest est le premier enfant de monsieur Gustave CONSEIL et madame Maria CONSEIL, née PINCHON, habitants de Charleval depuis deux générations.

Ses parents lui donneront une sœur, Gilberte, qui agrandira la famille le 7 septembre 1884.

Ernest CONSEIL n'est pas issu d'une famille de médecin, ni d'ailleurs d'une certaine élite ou bourgeoisie locale.

Les différents membres de la famille, dont nous avons pu retrouver les professions, reflètent tout à fait les modes de vie dans la vallée de l'Andelle à la fin du XIX^{ème} siècle.

Le grand père d'Ernest CONSEIL, ainsi que son père et son oncle Alfred travaillent à l'entreprise familiale de serrurerie.

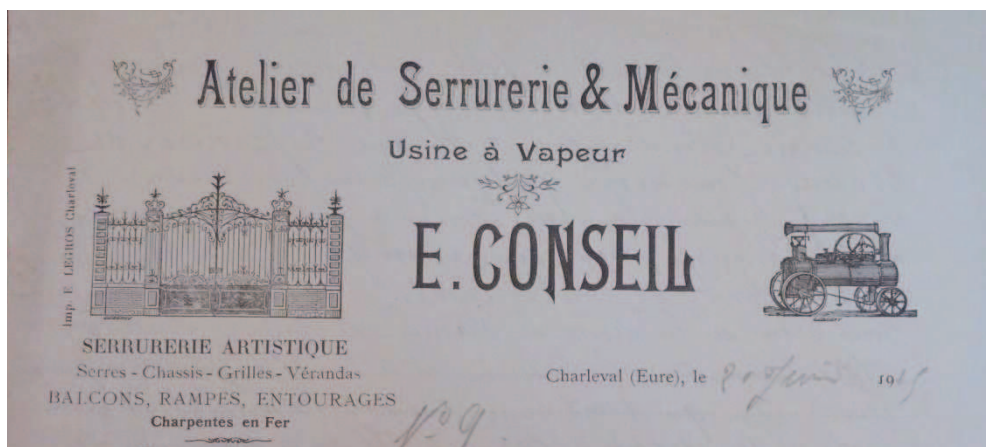
Sa mère est couturière, et sa tante est employée dans une grande usine locale, la manufacture de casquettes de Charleval.

Plus tard Gilberte CONSEIL épousera monsieur TETARD, bourrelier, et élèvera ses deux filles, issues d'un précédent mariage. C'est de cette descendance que sont issues les informations familiales et privées de la vie d'Ernest CONSEIL, à travers monsieur et madame RAVENEL qui entretiennent, aujourd'hui encore, le souvenir de leur aïeul.

¹ Archives départementales de l'Eure. Etat Civil commune de Charleval 1873-1882. Cote 8Mi5176.

Disponible sur <http://archives.cg27.fr/pleade/etatcivil>.

² Archives départementales de l'Eure. Recensement 1901. Cote 6M274. Disponible sur <http://archives.cg27.fr/pleade/recpop>



Extrait d'un papier à entête au nom de l'entreprise familiale, daté du 21 juin 1915. Collection familiale.

C. L'École communale

Il n'a pas été retrouvé d'archives, familiales ou locales, de la petite enfance d'Ernest CONSEIL sur Charleval, jusqu'à son départ vers Rouen. Les services de la mairie ne disposent pas de document concernant l'école communale à la fin du XIX^{ème} siècle. Le tri de leurs archives aurait été réalisé très récemment.

La consultation des Archives de l'Eure³ permet de retrouver un fonds concernant les Ecoles communales. Si aucun document n'atteste explicitement la présence d'Ernest CONSEIL au sein de l'école de Charleval, nombre d'écrits nous renseignent sur les conditions d'accueil plutôt rigoureuses de l'établissement.

L'école accueille les élèves de 2 à 13 ans, ce qui réunit près de 200 âmes (pour l'année 1891) dans 2 pièces de 50m², séparant les garçons d'un côté, et les filles et les enfants de moins de 6 ans de l'autre. Les deux enseignants, Mr et Mme LAURENT, respectivement instituteur et directrice, ne cesseront de réclamer son agrandissement⁴. Ernest CONSEIL devra s'y accoutumer puisque les plans de la nouvelle école ne seront acceptés qu'après son départ.

Les souvenirs familiaux s'estompent. Il semble cependant qu'Ernest CONSEIL a bénéficié d'une jeunesse heureuse. Il est volontiers décrit comme un jeune homme éveillé, parfois espiègle.

II. Le Lycée Corneille

A l'âge de 12 ans, Ernest CONSEIL quitte sa ville natale de Charleval pour Rouen. Il poursuit alors ses études au sein du Lycée Corneille où il reste jusqu'à l'obtention de son baccalauréat ce qui lui ouvre les portes de l'Ecole de Médecine de Rouen.

³ Archives départementales de l'Eure, série T cotes 64,68 et 70

⁴ Archives départementales de l'Eure, cote 68T15.

A. Fonds documentaire

Il a été retrouvé, au sein des Archives départementales de Seine Maritime, à Rouen, un fonds documentaire dédié au Lycée Corneille.

Les archives consultées appartiennent aux séries 1 T (cotes 1999 à 2003) pour les appréciations trimestrielles, avec listes de classes et d'élèves. La cote T 2033 mène à des documents concernant les remises de prix de l'établissement.

B. Parcours scolaire d'Ernest CONSEIL

Le Lycée Corneille de Rouen a compté sur ses rangs de nombreux futurs médecins et scientifiques de la région tels que Félix POUCHET, Gustave et Achille FLAUBERT ainsi que les deux frères Eugène et Charles NICOLLE.

Bon nombre d'autres illustres médecins sont passés sur les bancs de cet établissement.

Nous avons pu retrouver, conservés aux archives départementales de Rouen, au sein d'un fonds dédié du Lycée Corneille les documents retraçant le parcours scolaire d'Ernest CONSEIL dans cet établissement.

Il entre donc dans ce lycée pour l'année scolaire 1891-1892 en classe de sixième. Comme bon nombre de ses camarades, Ernest CONSEIL fréquente l'internat. En 1896, il intègre la seconde, puis l'année suivante, la classe de rhétorique. En 1898, on le retrouve inscrit aux cours de philosophie.

Ernest CONSEIL s'adapte rapidement au rythme de l'internat et au fur et à mesure des années passées, il se révèle être un élève intéressé, studieux et laborieux, traits de personnalité qui le caractériseront tout au long de sa vie.

Un de ses professeurs écrivait déjà en 1894 : « *L'ardeur et la volonté sont soutenues jusqu'au bout* ».

L'importance des récompenses récoltées tout au long de son parcours, souligne le caractère rigoureux de cet étudiant qui ne doit sa réussite qu'à son travail régulier.

Le parcours scolaire est dans l'ensemble plutôt bon. Cependant, Ernest CONSEIL double sa classe de 4^{ème}.

Quelques remarques sur ces appréciations trimestrielles peuvent retenir l'attention, compte tenu du parcours personnel et professionnel que nous allons détailler.

« *De la mollesse, peu d'attention en classe. Ne s'intéresse pas assez à ses études. Peut beaucoup mieux faire. Nous allons chercher à lui donner un peu d'ardeur.* »

« *Elève qui a de la mémoire, mais auquel la réflexion fait défaut* ».

Ces annotations étant bien évidemment anecdotiques au sein d'encouragements plus généraux.

A noter également parmi les diverses distinctions, l'obtention en 1898 de la médaille décernée par la société des antiquaires de Normandie au premier prix d'Histoire de la classe de rhétorique, médaille qui fut attribuée quinze ans plus tôt à un certain Charles NICOLLE.



Ernest CONSEIL poursuit tout son cursus d'étude dans cet internat jusqu'au baccalauréat, obtenu le 14 septembre 1899.

Les relevés trimestriels et les différents prix seront détaillés en annexe.

Le baccalauréat en poche, Ernest CONSEIL se dirige vers les études médicales et on retrouve tout naturellement sa trace au sein des structures hospitalières rouennaises.

Diplôme de bachelier d'Ernest CONSEIL, CARAN, AJ/16/7208

III. L'École de médecine de Rouen

A. Fonds documentaire

Il existe aux Archives départementales du Calvados un fonds regroupant des documents issus de l'École de Médecine Rouennaise (ces documents sont regroupés sous les cotes T682-685 intitulées : Ecole préparatoire de médecine et pharmacie de Rouen). Au début du XX^{ème} siècle, l'École de médecine de Rouen est une école préparatoire rattachée à l'Académie de Caen jusqu'à la fondation de l'Université de Rouen par décret du 14 avril 1966.

Les documents administratifs concernant les inscriptions d'examen d'internat sur Orléans du 1er juillet et du 30 septembre 1903 nous fournissent l'adresse qu'occupait Ernest CONSEIL lors de ses études médicales sur Rouen au cours de l'année 1903. Il est fait mention du 52, rue Stanislas Girardin⁵. Le logement est donc situé à proximité de l'École préparatoire de Médecine de l'Hôtel Dieu, et du laboratoire de Charles NICOLLE établi au 48 de cette même rue.

Un fonds disponible au CARAN (Centre d'Accueil et de Recherches des Archives Nationales) nous présente le dossier d'étudiant à partir de son inscription à la faculté de Médecine de Paris jusqu'à l'obtention de la thèse et du doctorat⁶.

B. Organisation des études médicales

A partir de l'année 1893, l'accès aux études médicales pour les nouveaux bacheliers est modifié. Alors qu'il était nécessaire depuis le milieu du XIX^{ème} siècle de justifier de l'obtention du double baccalauréat ès sciences et ès lettres pour prétendre à l'inscription en école préparatoire ou faculté de médecine, il est désormais instauré un nouvel examen, le PCN (pour Physique, Chimie, Sciences Naturelles) portant ainsi de cinq à six le nombre d'années d'études médicales. Ce

⁵ Archives départementales du Loiret, cote 10 H dépôt 4 K31.

⁶ Archives Nationales, cote AJ/16/7208

diplôme sanctionne une année d'étude enseignée à l'Ecole des sciences de Rouen (située pour cette période dans l'enclave Sainte Marie), après l'obtention du baccalauréat littéraire.

Ce n'est qu'après l'obtention de cet examen que l'étudiant pourra débiter sa carrière médicale.

L'enseignement médical au début du XXème siècle est hiérarchisé.

Il n'existe que trois facultés de médecine situées à Paris, Montpellier et Nancy. Bordeaux, Lille, Lyon et Toulouse possèdent des facultés mixtes de médecine et pharmacie. Ensuite, des écoles préparatoires sont réparties sur le territoire. Les écoles de plein exercice tout d'abord, véritables annexes des facultés, qui conservent leur rôle administratif. Rouen dispose d'une école préparatoire, dont le rôle est la préparation des premières années d'études du doctorat et de l'officiat de santé (aboli en 1892). L'officier de santé pratique une médecine restreinte dans les limites du département où il a été reçu.

Trois temps forts rythment la journée d'un étudiant en médecine dans les années 1900.

La matinée est consacrée au stage hospitalier, au sein des structures associées à l'école ou à la faculté de médecine. La durée de ce stage est fixée à quatre ans dès le début du XXème siècle.

Ce sont ces moments auprès des malades qui apportent au jeune stagiaire sa formation pratique.

La suite de la journée s'articule avec la nécessité d'assister aux travaux pratiques, rendus obligatoires depuis 1878. Les cours magistraux de fin de journée sont eux, facultatifs.⁷

C. Le parcours d'Ernest CONSEIL

En ce qui concerne les documents consultés aux Archives départementales du Calvados, le peu de données recueillies sur l'Ecole de Médecine de Rouen ne nous a pas permis, ni de retracer le parcours précis d'Ernest CONSEIL au sein de l'école ni de retrouver ses résultats aux examens ponctuant les années d'étude successives. Les documents s'étalant sur un période de 1839 à 1899, ils ne concernent pas la période d'étude d'Ernest CONSEIL à Rouen.

Les documents du CARAN sont pour leur part plus riches d'enseignements.

Ernest CONSEIL s'inscrit pour la première fois à l'Ecole de Médecine de Rouen le 2 novembre 1900, soit trois mois et demi après l'obtention du Certificat PCN obtenu le 13 juillet 1900 à Rouen.



Les années d'études se succèdent à l'Ecole de Médecine de Rouen jusqu'au 9 janvier 1905, dernière inscription d'Ernest CONSEIL sur Rouen.

Certificat d'études Physiques, Chimiques et Naturelles d'Ernest CONSEIL,
Archives Nationales, Paris

⁷ Darmon P., La vie quotidienne du médecin parisien en 1900

Comme prévu par les statuts, les écoles préparatoires sont autorisées à faire passer les premiers examens.

NOM	NOM DES EXAMENS	DATE DES EXAMENS	LIEUX DES EXAMENS	COMPOSITIONS				TOTAL DES COMPOSITIONS					
				Pratique	Orale	Thèse	Autres	Pratique	Orale	Thèse	Autres		
ERNEST CONSEIL	Anatomie, moins l'anatomie topographique. (Épreuve pratique de dissection).	4 ^e 1902	Rouen										
	Anatomie, moins l'anatomie topographique. (Épreuve orale).	4 ^e 1902	Rouen										
	Histologie, Physiologie, y compris la physique biologique et la chimie biologique.	21 ^e 1903	Rouen										
	Médecine opératoire et anatomie topographique. (Épreuve pratique).	21 ^e 1903	Rouen										
ERNEST CONSEIL	Médecine opératoire et anatomie topographique; pathologie externe, accouchements. (Épreuve orale).	14 ^e 1907	Rennes										
	Épreuve pratique de l'anatomie topographique.	14 ^e 1907	Rennes										
	Épreuve orale.	14 ^e 1907	Rennes										
	Épreuve pratique de l'anatomie topographique.	14 ^e 1907	Rennes										

Dossier personnel d'Ernest Conseil, Archives Nationales, Paris

Cinq examens sanctionnent le parcours de l'étudiant en médecine. Pour Ernest CONSEIL, les deux premiers seront passés à Rouen. Le premier le 4 novembre 1902, en deux épreuves : pratique puis orale. Le second, obtenu le 21 juillet 1903, ne présente qu'une épreuve.

La 8^e, à _____, La 16^e, le _____, à _____

Qu'il a subi les examens indiqués ci-après :

Le premier } Épreuve pratique, le 4 novembre 1902, à Rouen, avec la note *Satisfaisant*
 } Épreuve orale, le _____, à _____, note *Satisfaisant*

Le deuxième le 21 juillet 1903, à _____, note *Satisfaisant*

Le 3^e { Épreuve pratique, le _____, à _____, note _____
 } Épreuve orale, le _____, à _____, note _____
 } Épreuve pratique, le _____, à _____, note _____
 } Épreuve orale, le _____, à _____, note _____

Et qu'il a acquitté les droits afférents aux actes scolaires ci-dessus détaillés.

Rennes, le 12 octobre 1907

VU ET VÉRIFIÉ :
 Le Directeur, _____

Vu :
 Le Recteur, _____

La direction de l'enseignement médical.

Extrait d'un certificat de scolarité d'Ernest CONSEIL, Archives Nationales, Paris, cote AJ/16/7208

D. L'hôpital Rouennais

1. Les structures

En 1900, Rouen dispose de deux principaux établissements hospitaliers accueillant les étudiants en médecine, structurés au sein du système d'Assistance Publique Rouennais.

Il s'agit tout d'abord de l'Hôtel Dieu, situé à l'ouest de Rouen, à proximité de l'école de Médecine. Il compte des services de médecine, de chirurgie et un service de militaires pour un total d'environ 700 lits. Le second, l'Hospice Général, établi initialement pour l'accueil des indigents accueille en plus des services de médecine et de chirurgie, la maternité. Sa capacité d'accueil est d'environ 1600 patients. C'est cet établissement qui deviendra l'actuel hôpital Charles Nicolle en 1960.

2. Les stages hospitaliers

Les archives hospitalières du début du XX^{ème} siècle sont rares, mais quelques documents des Archives Départementales de Seine Maritime nous permettent de retrouver un rapide parcours hospitalier d'Ernest CONSEIL.

C'est au sein du service du Dr Charles CAUCHOIS que débutent les études d'Ernest CONSEIL en tant qu'externe en novembre 1900.

Le Dr Charles CAUCHOIS, né le 10 août 1846, occupe le poste de chirurgien-chef à l'Hôtel Dieu de 1883 à 1901. Il est également professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école préparatoire de médecine et pharmacie de 1875 à 1890.

Un courrier entre l'administration des hospices civils de Rouen et le Dr CAUCHOIS nous précise qu'Ernest CONSEIL n'a pas fait de demande particulière de stage, ce qui est courant à l'époque ; les étudiants profitant de leurs relations personnelles et familiales pour obtenir un service les intéressant tout particulièrement.

Ceci s'explique probablement par ses origines ne lui conférant pas un réseau social aussi étendu que bon nombre de ses camarades, et peut être également par ses traits de caractère qui l'ont plutôt tenu en retrait au long de sa vie.

D'après Charles NICOLLE, dans les hommages qu'il réalise pour son ami en 1930 c'est de 1901 que date la première rencontre entre ces deux hommes. Quelques temps après, ils se retrouveront en Tunisie où se développera une forte relation de confiance, tant dans le domaine professionnel qu'amical. Charles NICOLLE est alors à Rouen « *médecin des hôpitaux et professeur à l'école* »⁸. Mais cette première rencontre et cette histoire normande commune ne semblent pas peser dans les futurs liens, du moins pour Charles NICOLLE.

« Plus que cette connaissance, faite dans la province natale, la Tunisie noua nos existences »⁸

Il semble tout de même que ces origines communes sont la base des retrouvailles. Sans en être, certainement, les principales causes d'exil, il sera tout de même plus simple et probablement

⁸ Nicolle Ch., Hommage à Ernest Conseil. Archives de l'Institut Pasteur, tome XIX, 1930 p 341-345

plus rassurant pour Ernest CONSEIL d'aller rendre visite, aussitôt arrivé, à son ancien professeur.⁹

Le second stage, pour les années 1901-1902, s'effectue dans le service du Dr FORTIN, toujours à l'Hôtel Dieu. Il s'agit de nouveau d'un stage en service chirurgical.

De 1902 à 1903, Ernest CONSEIL est affecté chez le Dr LEREFAIT et change alors de locaux pour découvrir les services de l'Hospice Général. Le Dr LEREFAIT est médecin, chef de service en médecine. Il s'investit tout particulièrement, aux côtés de son collègue le Dr BRUNON, dans l'accueil et la prise en charge des patients tuberculeux.

En 1903, l'inscription dans le service du Dr MARTIN, à la clinique obstétricale, coïncide avec la 3^{ème} année à l'Ecole de Médecine. Cependant, une annotation sur un document des hospices civils de Rouen nous indique qu'Ernest CONSEIL n'a pas pris d'inscription à l'Ecole cette année-là.

C'est à partir de juillet 1903 qu'Ernest CONSEIL s'inscrit aux concours de l'internat sur Orléans.

Ernest CONSEIL, remercie, en préambule de sa thèse, le Dr TRENEL, avec lequel il a partagé une partie de ses études en temps qu'externe au sein de l'asile d'aliénés de Saint-Yon, à l'origine de l'établissement psychiatrique que nous connaissons actuellement sous le nom de Centre Hospitalier de Saint Etienne du Rouvray.

Il y regrette « de n'avoir pu bénéficier plus longtemps de conseils » de ce médecin, ce qui porte à croire que le stage a été écourté. Après demande auprès des archives de l'établissement, aucun document n'a pu préciser cette période de stage.

IV. La formation à Orléans

A. Fonds documentaires

Les Archives d'Orléans ont subi d'importants dommages. Le dépôt des Minimes a été victime des bombardements du 18 juin 1940, et a brûlé presque entièrement, conduisant à la perte de nombreux documents.

Il nous est néanmoins permis de retrouver la trace d'Ernest CONSEIL au sein des structures hospitalières orléanaises et les sujets des examens des concours sont également disponibles, ainsi que les copies des candidats reçus. L'examen des cotes 10 H dépôt 4 K31 et 10 H dépôt 4 K44 nous a permis de retrouver les compositions du futur interne des hôpitaux d'Orléans.

⁹ En l'honneur du 25^{ème} anniversaire de direction de l'Institut Pasteur de Tunis du Docteur Charles Nicolle : 1903-1927, Tunis : Impr. J. Barlier, 1928

B. L'examen d'internat

1. Organisation des épreuves

Le concours de l'internat est créé en 1882. Il faut avoir obtenu les examens de l'externat qui se présentent sous la forme de deux épreuves orales.

L'examen d'internat comprend également deux parties : une rédaction sur une question d'anatomie, que le candidat doit rédiger en deux heures, puis une épreuve orale de pathologie constituée d'un exposé d'une dizaine de minutes.

2. Les compositions d'Ernest CONSEIL

La première demande d'Ernest CONSEIL pour un poste d'interne aux hôpitaux d'Orléans est déposée le 1^{er} juillet 1903. A la suite de cette demande, lui est accordé un poste d'interne suppléant, remplaçant Mr Isaac LOST, reçu interne provisoire à l'examen du 16 décembre 1902.

Ernest CONSEIL se présente donc au concours de l'année suivante : le 15 décembre 1903.

Les sujets de l'examen de décembre 1903 sont pour la partie anatomique « L'Artère radiale » et pour la partie pathologie « diagnostic différentiel des fièvres éruptives : Scarlatine, Rougeole, Rubéole, Variole et Varicelle ». Les questions sont tirées au sort par un des candidats. Ils sont sept à se présenter en 1903. Voici les autres questions qui étaient présente au tirage au sort ce jour d'examen : « articulation du coude – luxation du coude : symptomatologie et diagnostic » et « Rappports du caecum – signes diagnostiques de l'appendicite ».

Après les deux heures accordées pour la rédaction, un des candidats ne remet pas de copie. Il reste donc six places pour six candidats.

Ernest CONSEIL obtient la seconde place pour les postes d'internat, après lecture de la composition devant le jury. Il suffit au jury d'une heure et demi pour entendre les six futurs internes et réaliser la délibération.

C. Les stages hospitaliers

1. Les structures

Les Hospices Civils d'Orléans, à l'arrivée d'Ernest CONSEIL, regroupent l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général. Le nouvel Hôtel-Dieu a ouvert en 1844. Il regroupe les services médico-chirurgicaux, tandis que l'Hôpital Général a plutôt une tradition d'accueil des enfants et des vieillards.

2. Les stages

Il est donc bien évidemment décevant de n'avoir aucun document de travail pouvant nous aider à retracer de manière précise le parcours et le quotidien d'Ernest CONSEIL au cours de sa vie d'interne sur Orléans. Cependant, la lecture de la thèse qu'il a présentée le 28 février 1907, et en particulier la partie des remerciements nous en apprend un peu plus sur les chefs de services et professeurs qui ont jalonné les trois années au sein des structures hospitalières orléanaises. Il s'agit, par ordre de nomination du Dr DUFOUR, chirurgien de l'Hôtel Dieu, du Dr HALMA-

GRAND, chirurgien de l'Hôtel Dieu, du Dr GEFFRIER, médecin du service de pédiatrie, ainsi que du Dr PINARD, exerçant au sein du service d'obstétrique.



Ernest CONSEIL pendant son internat à Orléans, en haut à droite de la photographie. Collection familiale.

Comme nous le verrons, Ernest CONSEIL poursuit son internat en Tunisie. Du moins pour l'année 1905-1906. Il est interne à l'hôpital Sadiki. Un certificat du directeur, le Dr BRUNSWICK-LE-BIHAN, précise ces années de stage et la fonction exercée.

Ce départ ne signe pas la fin de l'enseignement en France. A la date du départ, Ernest CONSEIL ne dispose pas de la totalité des examens. Il lui manque également la validation du stage d'obstétrique. « *N'a pas paru dans le service* », telle est la mention inscrite sur le dossier de CONSEIL concernant le stage obstétrical prévu initialement chez le Pr Pinard.

Entre la fin de l'internat et la fin du stage à l'hôpital Sadiki, Ernest CONSEIL doit revenir en France pour y présenter sa thèse. Il doit également se mettre à jour des stages et examens nécessaires.

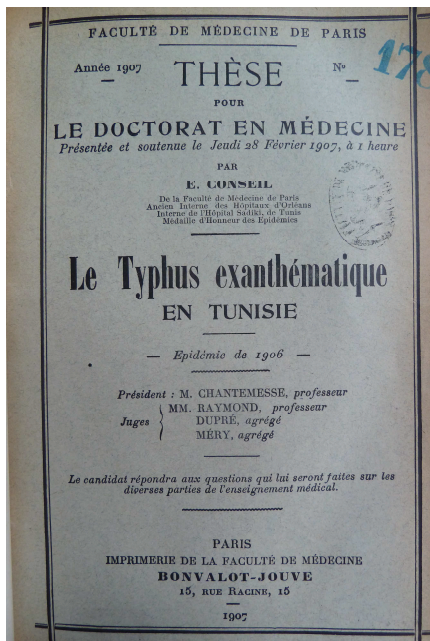
Ernest CONSEIL réalise donc son stage obstétrical d'une durée de deux mois et demi, du 15 novembre 1906 au 28 janvier 1907 dans la clinique obstétricale du Pr PINARD. Un certificat atteste de la réalisation de dix accouchements.

Rapidement, Ernest CONSEIL passe les différents examens manquants.

Le troisième est passé le 8 et le 22 novembre 1906. Le quatrième est obtenu le 22 janvier de l'année suivante. A noter un résultat estimé médiocre sur l'épreuve d'hygiène.

Rapidement, le cinquième et dernier est passé les 8 et 23 février 1907. La thèse sera présentée cinq jours plus tard.

V. La thèse



Thèse d'E. CONSEIL, BIUM, Paris

B. La thèse

C'est à Paris, le 8 février 1907 qu'Ernest CONSEIL soutient donc sa thèse sur l'épidémie du typhus exanthématique de 1906 en Tunisie. Le jury est composé du Pr CHANTEMESSE, président du jury, professeur d'hygiène et membre de l'Académie de Médecine, du Pr RAYMOND exerçant à la clinique des maladies du système nerveux, ainsi que des Dr DUPRE et Dr MERY ; tous deux agrégés.

La thèse, dont l'impression est confiée à l'imprimerie de la Faculté de Médecine de Paris, rue Racine, se présente comme un ouvrage de 138 pages.

Le Professeur CHANTEMESSE y est également cité en qualité de chercheur sur ses travaux portant sur la fièvre typhoïde. Il est membre de l'Institut Pasteur et fonde en 1906 une revue « L'Hygiène générale et appliquée ».

La présentation de la thèse est simple et précise. Les remerciements sont sobres et brefs ; une page pour la famille et amis, une pour le président du jury. Un avant-propos n'omet cependant pas de souligner les rôles particuliers des différents médecins et collaborateurs l'ayant accompagné et soutenu tout au long de son parcours hospitalier, rouennais, orléanais puis tunisien.

Sont donc nommés les Dr CAUCHOIS, FORTIN et JEANNE de l'Hôtel Dieu, puis le Dr TRENEL de l'asile de Saint-Yon.

A. Départ pour Tunis

Quel motif peut pousser un jeune étudiant en médecine de 27 ans, dont les origines familiales et culturelles ne prédestinaient en rien aux voyages, à quitter l'hexagone pour l'inconnue tunisienne ?

« *Un besoin atavique d'aventure* »¹⁰

C'est par ces mots, aussi simples que naturels, qu'Ernest CONSEIL explique son parcours professionnel. Une place à l'hôpital Sadiki est disponible. Est-ce la réputation chirurgicale du Dr BRUNSWICK-LE-BIHAN qui le décide ? A-t-il envisagé de retrouver sur place son ancien professeur de l'école de Rouen ?

Les termes employés par Ernest Conseil nous laissent plutôt à penser qu'il s'agit plus simplement d'une opportunité qu'il aurait alors saisie.

¹⁰ En l'honneur du 25^{ème} anniversaire de direction de Charles Nicolle à l'Institut Pasteur de Tunis

A Orléans, les Dr HALMA-GRAND, Dr GEFFRIER et le Pr PINARD de la clinique obstétricale ne sont pas oubliés, et le Dr DUFOUR, chirurgien à l'Hôtel Dieu est remercié pour le souvenir de ses « causeries amicales ».

Une « reconnaissance toute spéciale » est accordée aux médecins qui l'ont accueilli à Tunis, au sein de l'hôpital Sadiki, qui est donc le lieu d'investigation clinique, sous la Direction du Dr BRUNSWICK-LE-BIHAN.

Il existe un paragraphe tout particulier, pour son futur collègue, et ami, Charles NICOLLE à qui « revient l'idée de ce travail ».

Une courte introduction nous présente ensuite, successivement, en quatre pages, le sujet étudié, son origine, le contexte géographique, sociologique et épidémique, la méthode et ses principaux biais puis un plan succinct. Le thème d'étude s'impose quasiment de lui-même, dès mars 1906, devant la présence de plusieurs cas cliniques au sein de l'hôpital laissant les soignants avec un diagnostic « très hésitant » pour reprendre les termes mêmes d'Ernest CONSEIL. En effet le typhus exanthématique, maladie endémique en Tunisie, n'est alors que peu connu. Cette maladie n'a pas encore été décrite précisément. Son classement entre fièvre éruptive et fièvre typhoïde est encore source de débats. Le germe responsable, ainsi que le caractère de transmission sont inconnus. Le traitement est donc évidemment symptomatique.

La thèse est organisée en deux parties : les observations puis la discussion des symptômes observés, à travers la littérature médicale.

Dans la première partie Ernest CONSEIL nous détaille donc les observations réalisées à l'hôpital Sadiki, non sans avoir préalablement retracé l'histoire de la maladie typhus, les rares études épidémiques sur le typhus exanthématique, ses inconnues bactériologiques et les principales hypothèses qui en découlent.

Vient alors une suite de 37 descriptions de cas cliniques, organisées de manière identique : un résumé, la description chronologie des symptômes et de la clinique, les traitements utilisés, les examens complémentaires systématiques puis le graphique de suivi de pouls et température.

La présentation est sobre et soignée. L'utilisation de graphiques est systématique. Ils seront en effet retrouvés tout au long de la vie de publication d'Ernest CONSEIL.

Dans sa thèse, Ernest CONSEIL se lance également dans un effort de classification des formes de typhus, non sans en avoir décrit les limites, ce qui présage déjà de l'organisation et de la précision qui seront la marque de chacune de ses futures publications.

La seconde partie de la thèse est organisée en synthèse des observations réalisées à l'hôpital Sadiki, visant à organiser un ensemble de symptômes, pour la plupart non spécifiques tels qu'une éruption, une fièvre, un trouble nerveux et leurs complications ; à les associer aux démarches biologiques et bactériologiques ; à en observer les évolutions, pour aboutir au diagnostic, essentiellement par élimination, de typhus exanthématique.

C'est aussi le moment de l'ouverture de la thèse aux nombreuses inconnues de la pathologie, sources d'hypothèses et de travaux. C'est le cas principalement de l'agent pathogène et de son mode de transmission. C'est à partir de ces observations, que plusieurs autres publications verront le jour, cosignées pour la plupart par Charles NICOLLE et Charles COMTE. En particulier deux notes adressées à l'Académie des Sciences en 1909, par lesquelles Charles NICOLLE

annonce qu'il a prouvé le mode de transmission du typhus exanthématique : le pou. Ces publications seront certainement à l'initiative du prix Nobel qui lui sera décerné en 1928 pour ses travaux sur le typhus.

Les recherches d'Ernest CONSEIL se terminent par une brève conclusion, retraçant le peu de certitudes qui existent alors sur le typhus exanthématique :

« Le typhus exanthématique existe en Tunisie à l'état endémo-épidémique, mais il est souvent méconnu par suite de modifications symptomatologiques fréquentes chez les indigènes. »

« Les symptômes généraux peuvent être très atténués et l'exanthème manque fréquemment »

« Nous n'avons retrouvé aucun des divers organismes signalés par les auteurs. Lesensemencements de sang veineux, de pulpe splénique et de liquide céphalo-rachidiens sont restés stériles »

Ces conclusions, de caractère descriptif, semblent bien dérisoires quant au bénéfice scientifique des recherches. Elles sont cependant capitales pour la carrière et la vie d'Ernest CONSEIL, signant le début d'une longue collaboration avec l'Institut Pasteur de Tunis et ses membres.

C'est également la première publication exprimant son intérêt pour un nouveau pays, auquel il vouera toute sa vie : la Tunisie.

Partie II : L'épopée Tunisienne

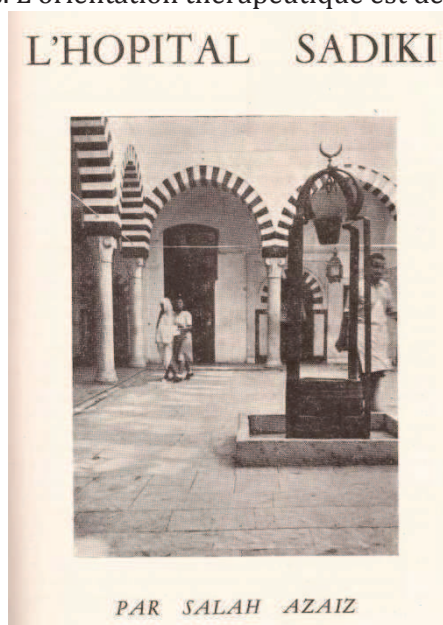
I. L'Hôpital Sadiki

A. Les locaux

Les origines de l'hôpital Sadiki remonteraient au XVII^{ème} siècle. Il s'agit initialement des bâtiments d'une fondation de charité de la princesse Aziza OTHMANA. Utilisé comme caserne puis réhabilité dans sa fonction première de soin, l'hôpital est inauguré le premier janvier 1880. De principe réservé aux tunisiens, il accueille indigents et non-indigents, proposant régulièrement des consultations gratuites.

Quand BRUNSWICK-LE-BIHAN prend la tête de l'hôpital en 1902, il trouve un établissement vétuste et désormais inadapte aux besoins croissants de la population locale. Le changement est inévitable pour répondre aux exigences d'une médecine toujours plus consommatrice de matériel et d'examen. Le développement des notions d'hygiène nécessite une adaptation des locaux et des habitudes du personnel.

C'est une période de renouveau qui s'annonce avec la modernisation de la structure et des pratiques. L'orientation thérapeutique est désormais tournée vers la chirurgie.



Iconographie « Médecins et Médecine de Tunisie, 1902 à 1952 »

Sadiki est implanté au cœur de Tunis¹¹. Enclavé, sa capacité d'agrandissement est limitée. Avec l'expansion de la population et de l'offre des soins, cette incapacité d'adaptation profitera au développement d'une autre structure : le futur hôpital Ernest CONSEIL.

En 1925, l'activité au sein de l'hôpital Sadiki se décline comme cela : 4099 entrées, 115991 consultations et 4698 opérations¹².

¹¹ Plan de Tunis en annexe II

¹² Gérard F., Notice sur l'hygiène et l'assistance médicale en Tunisie. Tunis : Impr. De G. Finzi, 1926

B. Le parcours médical



Ernest CONSEIL, à droite Collection familiale



Séance de dissection à Sadiki. Collection familiale.

Pour Ernest CONSEIL, la découverte de la Tunisie passe donc par les couloirs de l'hôpital Sadiki, où il prend poste comme interne des hôpitaux. Un certificat du Dr BRUNSWICK-LE-BIHAN atteste de sa présence à ce poste pour les années 1905-1906 dans le service de chirurgie et d'accouchement de son établissement.

Il y côtoie des internes de qualité, comme Charles COMTE, avec qui il partagera de nombreuses publications aux côtés de Charles NICOLLE, ainsi qu'Ernest GOBERT, qu'il suivra de longues années au sein des structures de l'Hygiène tunisienne.

L'acclimatation est rapide, Ernest CONSEIL semble conquis par la Tunisie et s'y projette facilement :

« (...) la Tunisie est un pays délicieux et si j'y trouve la situation que je puis y espérer, il y a de grandes chances pour que j'y séjourne de nombreuses années »¹³

Dès son arrivée en 1906, les premiers cas de typhus affluent aux portes de l'hôpital, offrant avec leurs nombreux symptômes et incertitudes diagnostiques, un sujet de recherche adéquat.

Un laboratoire d'analyse est créé. Ernest CONSEIL en prend la direction, partageant les locaux avec Ludovic BLAIZOT¹⁴. Ce dernier deviendra chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur de Tunis en 1912.

C'est alors la période des premières collaborations scientifiques avec Charles NICOLLE.

A l'occasion d'une expérimentation, Ernest CONSEIL se blesse. Les complications sont sévères puisque la contamination par piqûre d'un doigt évolue vers l'ostéomyélite. L'épisode est grave, figeant le jeune interne dans la douleur.

Plusieurs semaines sont nécessaires à son rétablissement.

Cet événement est un tournant capital dans sa carrière médicale. Principalement par les séquelles physiques qu'il va laisser, brisant net les ambitions chirurgicales de l'étudiant désormais infirme d'un bras.

¹³ Carte postale du 9 mars 1906, adressée à sa sœur Gilberte Conseil, collection familiale.

¹⁴ Blaiziot L., Courrier à E. Brumpt. Archives de l'Institut Pasteur, fonds Brumpt (Emilie), cote BPT.B9

En effet, si nous reprenons précisément son parcours d'étudiant, qu'ils aient été choisis sciemment ou non, les stages hospitaliers ont une orientation très nettement chirurgicale. Quoiqu'il en soit, une réorientation s'avère indispensable.

La seconde conséquence de cet accident, est la dépendance développée aux morphiniques. Après ce cycle interminable, Ernest CONSEIL apparaît prisonnier des effets pervers des traitements antalgiques administrés. Il existe peu d'éléments nous permettant d'évaluer le niveau de son addiction, ni sa durée. Ceci s'explique certainement par le fait que les rares informations personnelles sont extraites d'hommages qui lui sont rendus ou de textes posthumes laissant généralement peu de place aux éléments les plus sombres d'une vie. Cependant, il semble que ce soit un versant suffisamment important de sa personnalité pour que Charles NICOLLE en esquisse les difficultés dans le texte qu'il lui dédit après sa disparition. Il est vrai qu'il est difficile d'imaginer au premier abord, ce « brave¹⁵ » CONSEIL, à l'esprit si éclairé, embrouillé, perdu dans les limbes de paradis artificiels, « esclave des narcotiques ».¹⁶ Nous verrons pourtant que la toxicomanie le suivra, tenace, jusqu'aux dernières années de sa vie.

S'en suit alors une période moins prolifique ; pas de nouvelle publication jusqu'en août 1907.

C'est alors une nouvelle épidémie qui sort Ernest CONSEIL de sa torpeur. Une fois encore, Charles NICOLLE n'est pas étranger à son devenir.

II. Le Lazaret de la Rabta.

A. L'épidémie de Peste de 1908

« A peine remis »¹⁵ de cette année 1907, après thèse et maladie, Ernest CONSEIL va progressivement se dévoiler à la Tunisie. Il lui faut recadrer ses ambitions, retrouver une motivation pour exercer sa vocation : la médecine.

C'est chose faite dès la fin d'année. La peste est aux portes de Tunis ; elle est signalée en Algérie. La défense est organisée.

Un laboratoire est établi au port de Tunis, dès le mois de novembre. Il est rendu définitif au mois de janvier. L'examen des rats est réalisé par les Dr C. NICOLLE, C. COMTE et A. SICRE qui dirigera le laboratoire pendant les deux premiers mois¹⁷.

Les malades arrivent rapidement. Leur soin dans les structures hospitalières usuelles n'est pas envisageable. Il est donc décidé de réaliser une mise en quarantaine, méthode d'isolement et de cloisonnement à la base, alors, de la prise en charge des pathologies épidémiques et contagieuses. Le lieu est choisi : Le Lazaret de la Rabta.

Un responsable est désigné : « *Conseil s'enferme avec les pestiférés* »¹⁵

¹⁵ Masselot F., Médecine et médecins de Tunisie, de 1902 à 1952

¹⁶ Nicolle Ch., Hommage à Ernest Conseil. Archives de l'Institut Pasteur, tome XIX, 1930 p 341-345

¹⁷ Conseil E., Recherches sur la Peste en Tunisie durant l'année 1908. Archives de l'Institut Pasteur, 1909.

B. Les locaux.

Le lazaret est situé à l'ouest de Tunis, sur la colline de la Rabta¹⁸. On y trouve un vieux fort espagnol réhabilité en annexe de la prison civile, ainsi qu'une succession d'anciens silos (environ quatre-vingts), vestiges des greniers des Beys de Tunis.

L'endroit est connu des services médicaux. Utilisé en 1905, sous la direction du Dr PLANKE, pour traiter la variole qui sévit sur Tunis, les locaux sont fermés après l'extinction de l'épidémie.

Les bâtiments, laissés à l'abandon, n'ont pas été réutilisés depuis, la prise en charge du typhus (1906) et de nouveaux cas de variole (1907) ayant été faite dans les hôpitaux.

La réouverture est donc prononcée aussitôt les premiers cas de peste répertoriés en novembre 1908. L'aménagement est réalisé dans l'urgence. Charles NICOLLE nous en donne une description plus que « sinistre » : « .., les locaux d'isolement consistent en deux méchantes constructions de pierre, perdues au milieu des orifices d'une vingtaine d'immenses silos, non comblés. CONSEIL dresse sa tente au bord de l'un d'eux »¹⁹.

Ernest CONSEIL, lui, semble moins exigeant sur la précarité des lieux, trouvant ce lazaret relié à l'eau et à l'évacuation des eaux usées, « très suffisamment aménagé pour recevoir des indigènes, clients habituels de nos épidémies. »²⁰

C. L'hôpital de la Rabta : L'hôpital des contagieux.

L'épisode de peste jugulé, le lazaret est de nouveau fermé. Tunis aura fréquemment recours à ces bâtiments, toujours réutilisés en catastrophe, pendant les deux années suivantes, principalement pour des cas de typhus (1909,1910) et de variole. La capacité d'accueil est alors d'à peine 160 lits.

C'est la très sérieuse épidémie de choléra de 1911 qui motive la construction progressive de nouveaux bâtiments, sur un terrain désormais clôturé. Un réseau d'égout est aménagé. Le secrétaire général du gouvernement tunisien prononce alors l'ouverture permanente du lazaret de la Rabta, rattaché administrativement à l'hôpital Sadiki en 1912.

Il faut attendre 1924, et la fin de la servitude militaire du terrain, interdisant entre autre les constructions de maçonnerie (les baraquements étant jusqu'alors réalisés en bois), pour connaître un développement du désormais Hôpital des Contagieux. Il pourra compter en 1930 près de 400 lits répartis en services de médecine générale, de dermatologie, de tuberculeux et de contagieux.

Les soins sont réservés à la population musulmane.

L'hôpital des Contagieux prendra alors le nom d'Hôpital Ernest CONSEIL en l'honneur du médecin qui en dirigea les soins et en suivit le développement.

¹⁸ Plan de Tunis en annexe II

¹⁹ Nicolle Ch., Hommage à Ernest Conseil. Archives de l'Institut Pasteur, tome XIX, 1930 p 341-345

²⁰ Conseil E., L'épidémie de Choléra en 1911, Archives de l'Institut Pasteur, 1912 p172



Lazaret sous tente. Médecins et Médecine de Tunis. De 1902 à 1952. p257

III. L'Institut Pasteur de Tunis

A. Le service annexe de la Peste

A la suite de l'épidémie de peste de 1908, il est donc créé un laboratoire d'analyse, initialement provisoire, puis pérennisé. Il est rattaché à l'Institut Pasteur de Tunis et fonctionne sous la direction d'Ernest CONSEIL, à partir du 5 février 1908. Ernest CONSEIL est alors médecin municipal de la ville de Tunis²¹.

C'est le début d'une longue collaboration avec l'Institut Pasteur, régulière, qui ne connaîtra que de rares périodes d'éloignement.

Le laboratoire peut avoir un rythme d'analyse de 4000 à 5000 rats ou souris par an (4928 capturés et 3561 examinés en 1909)²². Il est créé au début de l'année 1909 un service de dératisation composé de cinq hommes : un chef dératiser et quatre employés à la chasse.

Ces années coïncident avec les premières années d'Ernest CONSEIL à la tête du bureau d'hygiène. On retrouve, dans les Archives de l'Institut Pasteur de Tunis de 1909, une publication assez étonnante, de par son sujet mais également de par la précision de l'étude : « Recherches sur la Peste en Tunisie pendant l'année 1908 ». Il s'agit d'une étude zoologique sur la première année de fonctionnement du service anti pesteux. Elle a pour but de déterminer la fréquence des différentes espèces de rats ainsi que leurs parasites respectifs. Il est intéressant de remarquer que rapidement, les réflexes d'organisation, de classification sont déjà présents chez notre jeune médecin, et l'on peut extrapoler en se disant que le futur poste proposé à la tête du bureau d'hygiène de Tunis ne fut pas usurpé.

Le service annexe de la peste fonctionne sans discontinuer. Ernest CONSEIL publie annuellement le rapport du service dans les Archives de l'Institut Pasteur de Tunis.

²¹ Fonctionnement des services de l'Institut Pasteur de Tunis pendant l'année 1907. Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, 1907, p37

²² Conseil E., Fonctionnement du service antipesteux de l'Institut Pasteur pendant l'année 1909. Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, 1910

Par manque de personnel, le service de la peste est arrêté momentanément au cours de l'année 1917, lors du départ d'Ernest CONSEIL pour la Serbie, comme nous le verrons plus tard. Son remplacement est temporairement assuré par le Dr Ch. COMTE en juillet 1918. Ernest CONSEIL reprend le service à son retour en 1919.

Le service de surveillance de la peste sera progressivement fermé. Ernest CONSEIL restera alors membre associé de l'Institut Pasteur de Tunis.

B. Les collaborations

Les publications en collaboration avec l'Institut Pasteur de Tunis sont abondantes. Les publications d'Ernest CONSEIL sont systématiquement sinon éditées, du moins citées et analysées dans les Archives de l'Institut.

Il existe un lien évident d'attention de la part de cette grande structure qui lui dédiera dans son édition de 1930 un vibrant hommage et la publication du chaleureux discours posthume prononcé par son ami le Dr Charles NICOLLE.

Les collaborations avec l'Institut, et en particulier avec son directeur, représentent une partie conséquente de la production totale d'Ernest CONSEIL.

En effet, sur ses 166 publications recensées, 55 sont co-signées avec Charles NICOLLE.

Les principaux thèmes d'études sont les suivants :

- Le typhus exanthématique : 23 publications
- La fièvre méditerranéenne : 7 publications
- La rougeole : 5 publications
- La fièvre récurrente : 4 publications

Les autres publications concernent des sujets variés, traitant par exemple du paludisme, du choléra ou de la conjonctivite.

En dehors des publications et des riches échanges intellectuels et scientifiques, l'Institut Pasteur de Tunis tient un rôle fondamental dans les nouvelles fonctions qu'exerce CONSEIL au sein du Bureau municipal d'hygiène. En effet, pas de surveillance épidémique, pas de confirmation bactériologique sans les laboratoires de l'Institut.

« Les employés des hôpitaux traversaient ainsi Tunis portant des tubes de cultures dans la poche de leur veston ou tenant à la main des pièces anatomiques ou des prélèvements septiques. »²³

La Rabta ne possède pas de morgue. Les cadavres sont transportés vers Sadiki *« et presque quotidiennement, une petite voiture à bras, poussée par un employé, descendait de la colline de La Rabta, avec son chargement funèbre pour la morgue de Sadiki »²¹*

Que ce soit comme chef du Bureau d'hygiène et son rôle préventif, ou comme directeur du Lazaret lors du confinement des contagieux et des contacts dans les phases de lutte face à l'épidémie, les résultats d'Ernest CONSEIL se trouveraient fortement compromis s'il ne pouvait compter sur le travail de ses collègues de l'Institut.

²³ Zitouna M., L'hôpital La Rabta. Tunis : Simfact, 1997

C. Charles NICOLLE : une amitié forte et pérenne

Plus encore que leur relation professionnelle, un profond lien d'amitié s'est noué entre Charles NICOLLE et Ernest CONSEIL.

Bien que peu de courriers personnels puissent en attester, de nombreuses marques d'affection sont retrouvées dans les publications officielles.

Comment expliquer, autrement que par un attachement particulier à son ancien élève, l'investissement et l'attention dont fait preuve Charles NICOLLE.

La rencontre entre les deux hommes a lieu rapidement après l'arrivée de CONSEIL en Tunisie. La collaboration débute sitôt le sujet de thèse décidé.

Charles NICOLLE se montre présent, maintes fois lors des moments moins heureux. C'est sous son nom, parfois sous son initiative, qu'Ernest CONSEIL est placé à la tête du bureau d'hygiène et nommé directeur de l'Hôpital des Contagieux. Ernest Conseil lui doit ce formidable tremplin, ces deux postes complémentaires, qui seront les fondements d'un parcours professionnel prolifique. Les deux hommes s'apprécient et se respectent. Et l'on retrouve régulièrement sur les années parcourues ensemble en Tunisie l'empreinte d'une relation évoluant du maître à l'élève vers l'amitié sincère des deux normands.

Voici comment CONSEIL présente son « cher Maître » à l'occasion du XXV^{ème} anniversaire de direction de l'Institut Pasteur par Charles NICOLLE, dont il fut l'un des organisateurs :

« Il y a un peu plus de vingt ans, je débarquais de notre Normandie poussé, probablement comme vous par l'atavique besoin des conquêtes lointaines. J'allais visiter aussitôt celui qui avait été pendant quelque temps mon professeur à l'Ecole de Médecine de Rouen ; je pensais trouver un appui, je trouvais immédiatement une sincère amitié »

Et Charles NICOLLE de répondre :

« CONSEIL cette minute m'est chère. Elle permet de dire bien haut ce que vous avez été pour l'Institut Pasteur de Tunis et pour moi. »

« Votre nom est lié au mien d'une façon indissoluble. Pour ce que je vous dois depuis vingt ans, merci CONSEIL. »

Quelle reconnaissance de ce travail commun que les mots de Nicolle à l'enterrement de son ami qui, lui-même, ne sait plus « dans l'œuvre commune, ce qu'un y apporta et ce qui revient à l'autre. »

Un courrier écrit par Ernest CONSEIL à l'intention de Georges BLANC le 15 avril 1929 nous en dit plus long encore sur la profondeur des liens qui unissent les deux compatriotes.

Ernest CONSEIL s'inquiète de l'état de santé de son compagnon. A la suite d'épisodes d'arythmie cardiaque occasionnant des « crises d'œdème pulmonaire », Charles NICOLLE, lui paraissant épuisé, anxieux et déprimé est reclus chez lui.

Les échanges semblent habituellement si réguliers qu'il s'étonne de n'avoir point de nouvelles depuis près d'un mois !

La confiance est réciproque. Et c'est ainsi, après l'accalmie des crises, qu'en compagnie du Dr BROU, il « pu enfin l'ausculter ».

« Pour moi, le diagnostic ne fait aucun doute. Il s'agit d'un début d'aortite sur ectasie marquée, mais avec troubles fonctionnels accentués par un état nerveux mauvais ».

C'est tout naturellement qu'il réserve sa première sortie à la visite de son ami fidèle, lui demandant « *pour se reposer plus complètement de venir habiter quelques temps à Sedjoumi*²⁴ ». Malgré la précarité de sa propre santé, Ernest CONSEIL accepte avec empressement.

Cette lettre nous permet également d'avoir un aperçu sur la nature des rapports entretenus par les deux hommes. Conscient de la gravité de ses propos, Ernest CONSEIL n'hésite pas un instant pour protéger l'ami à demander au chercheur de renoncer à l'œuvre de sa vie.

« Je crois que maintenant, si on peut espérer le garder encore assez longtemps auprès de nous, il se rend compte de la nécessité de cesser toute activité. »

« On a l'impression que c'est un homme dont l'activité est terminée »

Force est de constater que l'histoire donnera tort à CONSEIL, qui décédera l'année suivante, bien plus rapidement que l'ami qu'il souhaitait contre tout protéger.

IV. Le bureau d'hygiène de Tunis

A. Création du bureau d'hygiène de Tunis

*« La Peste qui vous épargna a commencé et a clos votre carrière d'hygiéniste »*²⁵.

Variole, typhus, et peste se manifestent ainsi régulièrement à Tunis depuis 1905, occasionnant systématiquement la mobilisation, bien souvent dans l'urgence des diverses structures médicales.

La prise en charge des flux de patients, l'ouverture et la fermeture des lieux d'isolement et la crainte de devoir affronter une épidémie plus menaçante font d'une structure organisatrice, de surveillance et de centralisation, une nécessité.

De l'écrit même de Charles NICOLLE, l'ouverture du Bureau d'hygiène de Tunis lui serait attribuable :

*« A la suite de cette alarme et de cette campagne, j'obtiens de Mr d'ANTHOUCARD la création d'un bureau municipal d'hygiène à Tunis et la nomination de CONSEIL comme Chef du service nouveau. »*²⁶

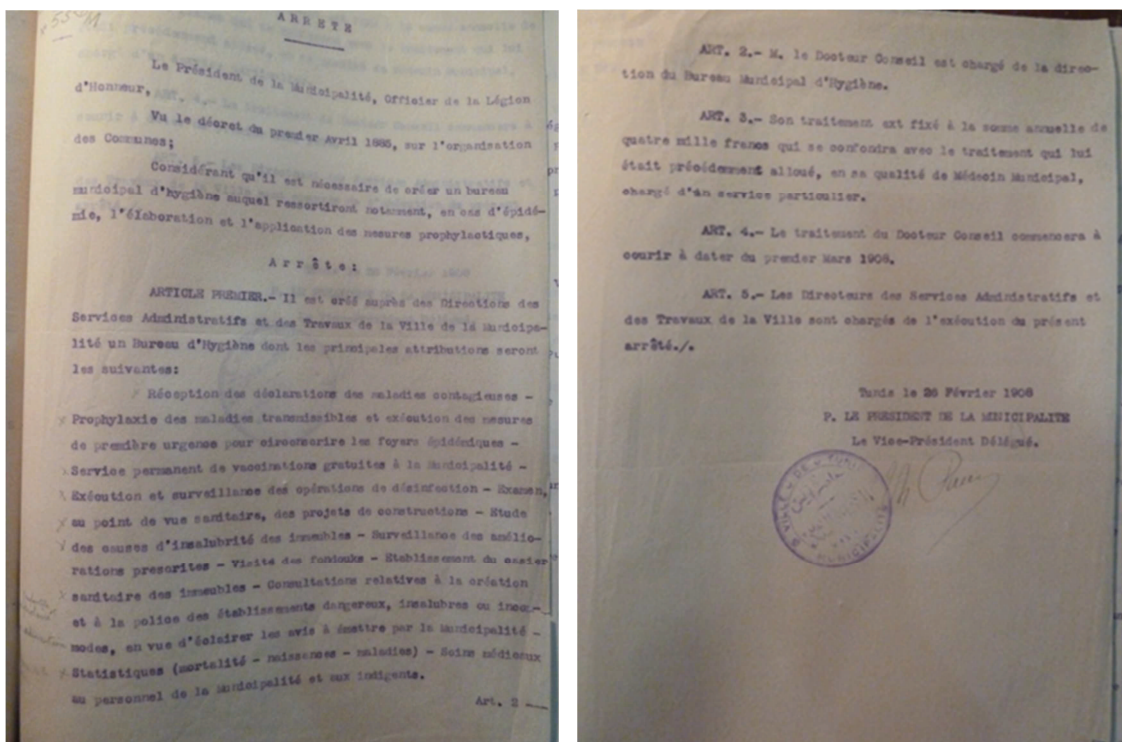
Le soutien de son précieux ami opère donc une nouvelle fois en faveur d'Ernest CONSEIL.

1908, à 29 ans, Ernest CONSEIL est directeur du bureau municipal d'hygiène de Tunis, chef du service annexe de la peste à l'Institut Pasteur de Tunis et il dirige régulièrement le lazaret de la Rabta avant d'en être nommé bientôt directeur lors de l'ouverture pérenne de l'établissement. L'ouverture du Bureau d'Hygiène est déclarée par décret en date du 26 février 1908. Ernest CONSEIL y est nommé en qualité de directeur. Son salaire est fixé à quatre mille francs par an.

²⁴ Sedjoumi : Demeure résidentielle d'Ernest CONSEIL.

²⁵ Nicolle Ch, Discours prononcé aux obsèques d'Ernest CONSEIL le 6 juin 1930.

²⁶ Nicolle Ch., Hommage à Ernest Conseil. Archives de l'Institut Pasteur, tome XIX, 1930



Décret du 26 février 1908, Archives Nationales Tunisiennes, MM5/11/552

B. Les fondements de l'hygiène à Tunis.

Lors de l'ouverture du Bureau d'Hygiène, Ernest CONSEIL dispose de peu de données concernant la ville de Tunis. Les services sont réduits à leurs plus stricts minimums.

Dans son ouvrage sur « L'organisation sanitaire en Tunisie sous la Protectorat français (1881 - 1956) », Benoît GAUMER nous détaille les principales structures du service sanitaire tunisien en place. Il existe, avant la mise en place du Protectorat, un conseil sanitaire, contrôlant le service de quarantaine des principaux ports du pays, ainsi qu'un service sanitaire, dont la mission principale est l'entretien et le nettoyage de la voirie.

En 1898 est créé le corps des médecins municipaux, aux rôles multiples, qui doivent dresser régulièrement un rapport sur l'hygiène de la ville.

Plus sévère est la vision de François GOMMA, qui, en 1904, consacre sa thèse à l'assistance publique et à l'hygiène en Tunisie.²⁷ Un des thèmes abordé par cet auteur est l'inégalité de mise en place entre la métropole et la Tunisie des progrès de l'hygiène.

« L'histoire des institutions ayant pour but de sauvegarder l'hygiène publique ou privée de la Régence serait vite faite. Elle n'existe pour ainsi dire pas. »²¹

François GOMMA y consacra tout de même une de thèse de plus de 600 pages !

²⁷ Gomma F., Essai sur l'histoire de la médecine et de l'Hygiène publiques dans la Régence. Thèse de doctorat en Médecine. Bordeaux : Faculté de médecine, 1904.

Ses propos sont aussitôt tempérés par la description des efforts fournis, qui semblent être plus liés à des engagements municipaux sur les questions d'hygiène et de désinfection dans le domaine maritime.

Cependant la difficulté semble résider dans l'application des lois et décrets, directement inspirés de la législation française.

Afin d'illustrer les lacunes des structures en place, GOMMA nous détaille l'extrait d'un rapport de 1899 (rapport Canova), ne manquant pas d'esprit :

« On étonnerait sûrement les divers membres de ce conseil d'hygiène si on leur apprenait les nombreuses questions dont ils ont à s'occuper »

Dernière citation enfin de ce fameux ouvrage, nous permettant la transition avec Ernest CONSEIL et le bureau municipal de Tunis :

« Et quand les populations seront préparées, pourquoi pas même auparavant, il se trouvera, je l'espère, un apôtre de l'hygiène pour réclamer l'application à la Tunisie de la loi française de 1902 sur la protection de la santé publique. »

C. Organisation des services de l'hygiène de Tunis

Avec sa mise en place, le Bureau municipal d'Hygiène de Tunis s'attribue un rôle central dans la régulation des services de la ville. Le Dr GOBERT, Directeur de l'hygiène en Tunisie et médecin Chef de service à l'Hôpital Civil Français de Tunis, nous présente, à travers sa Notice sur l'Hygiène, publiée en 1926, l'organisation et la composition des différents services. Les informations sur l'évolution de ses services sont complétées par la lecture des bulletins municipaux qui permettent de suivre leurs évolutions.

Le Bureau municipal d'Hygiène est ainsi dirigé par Ernest CONSEIL, assisté de trois médecins municipaux de l'état civil et de trois médecins du dispensaire. Deux sages-femmes municipales complètent le service ainsi que trois agents de salubrité publique, détachés des services de police. Avec deux commis-rédacteurs, cela représente donc seize personnes. Les bâtiments sont situés au 4, rue Sidi-el-bahloul, au pied de la colline de La Rabta²⁸.

Le décret de création, consulté aux Archives Nationales Tunisiennes, dresse avec précision les rôles attribués :

1° Application des mesures sanitaires concernant les individus

- a. Contrôle de l'exécution du règlement sanitaire
- b. Réception des déclarations des cas de maladies transmissibles ou contagieuses ; contrôle de la prophylaxie et de l'isolement ;
- c. Vaccination et revaccination ;
- d. Statistiques des cas de maladies transmissibles et contagieuses ;
- e. Service médical de l'état civil ;
- f. Statistiques démographiques
- g. Hygiène infantile ;
- h. Hygiène scolaire (crèches, garderies, etc.) ;

²⁸ Plan de Tunis en annexe II

- i. Hygiène alimentaire (surveillance des abattoirs, inspections des denrées alimentaires, contrôle de la qualité du lait, surveillance des halles, des fabriques de glace alimentaire, de pâtisseries, etc... ;
- j. Surveillance de la prostitution au point de vue de la prophylaxie des maladies vénériennes.

2° Application des mesures sanitaires concernant les immeubles :

- a. Contrôle de l'exécution du règlement sanitaire ;
- b. Visa des permis de construire
- c. Assainissement des immeubles insalubres
- d. Surveillance des eaux d'alimentation provenant de puits ;
- e. Surveillance des fosses d'aisance, puisards, bétoures, etc... ;
- f. Casier sanitaire des immeubles ;
- g. Désinfection ;
- h. Surveillance des hôtels et logements loués, des fondouks, bains ;
- i. Surveillance des établissements insalubres, dangereux ou incommodes en tant qu'ils relèvent de l'autorité municipale.

3° Application des mesures sanitaires concernant les localités :

- a. Assainissement général de la localité et de la voie publique ;
- b. Contrôle des distributions publiques d'eau potable ;
- c. Contrôle du service des égouts ;
- d. Carte sanitaire de la commune ;
- e. Climatologie.

La lecture du décret est rendue particulièrement intéressante par la rigueur de ses détails, allant jusqu'à formuler le système de classement « par dossier » qui devait être mis en place au sein du bureau d'hygiène. Mais malgré cette apparente inflexibilité administrative, les textes laissent au directeur toutes les libertés afin de pouvoir accomplir ses différentes missions.

Ernest CONSEIL ne s'en privera point, attiré par les investigations sur le terrain, quitte à s'attirer parfois, les foudres de ses supérieurs municipaux.

Le service de désinfection est installé porte Bab-el-Allouche, au sud-ouest de Tunis²⁹. Il est composé d'un chef de service, de deux chefs d'équipe, de quatre hommes et d'un dératiseur.

Un vétérinaire municipal est chargé de la surveillance des marchés et de l'inspection des denrées alimentaires.

Le service des transports ne comporte initialement qu'un seul véhicule. Attitré au transport des malades contagieux et des patients suspects, il est rapidement saturé. Ernest CONSEIL plaidera sans relâche pour l'augmentation du parc automobile.

A noter également le dispensaire municipal de salubrité, qui sous ce nom peu évocateur, s'occupe du dépistage et du traitement des pathologies vénériennes des « filles soumises ».³⁰

²⁹ Plan de Tunis en annexe II

³⁰ Gérard F., Notice sur l'hygiène et l'assistance médicale en Tunisie. Tunis : Impr. De G. Finzi, 1926

D. Les grands combats du Bureau d'Hygiène de Tunis sous la direction d'Ernest CONSEIL.

1. L'épidémie de choléra de 1911

L'épidémie de choléra qui touche Tunis durant l'année 1911 représente, trois ans après la mise en place du Bureau d'Hygiène de Tunis, un bel exemple des efforts fournis par la communauté médicale et administrative locale, pour améliorer la prise en charge des pathologies contagieuses.

Avec cet outil de recueil de données épidémiologiques, Ernest CONSEIL a alors l'occasion d'exposer ses capacités d'analyses statistiques et d'organisation stratégique. Cet épisode sera publié dans les Archives de l'Institut Pasteur.

- L'épidémie

Le premier cas suspect de choléra, un enfant de sept ans de la communauté israélite, est signalé le 24 juillet 1911 par le Dr LEVY. Les premières mesures sont prises. Un prélèvement de selles est réalisé. Les contacts sont isolés à domicile. Le père tombe malade deux jours plus tard. On décide de transférer malades et contacts. Les cas se multiplient rapidement, les familles cachant les malades ou s'enfuyant pour se soustraire à la surveillance et à la désinfection.

Attisée par les vagues de chaleur, la maladie éclate fin août, principalement au sein de la communauté israélite tunisienne, avec une dizaine de cas recensée par jour pour la population seule de Tunis. L'on sait ensuite que l'épidémie « *se propagea à tout le pays et fut particulièrement meurtrière* »³¹.

L'épidémie était attendue, sévissant depuis quelques mois dans les pays voisins que sont l'Italie et la Tripolitaine. Elle s'étendra jusqu'en décembre. Dès le mois d'août 1911, dans la Tunisie Médicale, CONSEIL publie « Nos moyens de défense contre le choléra », étude des capacités de la Tunisie à réagir contre l'épidémie qui sévit chez les pays voisins. Après le constat d'échec des mesures de protection d'entrée du vibriion sur le territoire, il expose son plan d'attaque : il faut un dépistage rapide et précis des cas déclarés pour circonscrire les foyers et limiter la diffusion. Et ce rôle incombe au Bureau d'hygiène ! Ernest CONSEIL semble confiant :

« *La ville de Tunis possède maintenant cette organisation capable de répondre à tous les besoins. La menace de l'épidémie de choléra lui a fait encore augmenter ses moyens de défense* »²⁷.

Cette période est, pour Ernest CONSEIL, propice pour comparer et évaluer statistiquement l'influence de nombreuses données étiologiques, l'efficacité de différents modes de prises en charge et de traitements.

- Mesures générales d'hygiène, prise en charge de l'épidémie

Le Bureau Municipal d'Hygiène de Tunis intervient à différents degrés dans la gestion de l'épidémie.

Dans l'éducation populaire tout d'abord, avec la transmission des mesures individuelles d'hygiène, qui prend la première place dans la défense sanitaire. La presse jouera également un rôle significatif dans la diffusion des mesures.

³¹ Conseil E., L'épidémie de Choléra en 1911 et de sa banlieue pendant l'année 1911. Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, 1912.

Il faut également réguler le transport des malades et des contacts, assuré par le service municipal de désinfection, dépendant du bureau d'hygiène.

Les décès posent deux problèmes principaux : la nécessité d'inhumations les plus rapides possibles et le respect des différentes pratiques religieuses compatibles avec le respect des règles sanitaires mises en place. Il sera créé des permis provisoires d'inhumer, distribués aux médecins municipaux, et deux équipes de laveurs de corps, spécialement formés, pour répondre aux exigences des traditions.

- Mesures administratives

D'autres tâches incombent au Bureau d'Hygiène pour les mesures administratives d'assainissement. On peut détailler la surveillance des denrées alimentaires, la distribution gratuite de désinfectants.

Il est décidé de renforcer les équipes responsables de la désinfection des égouts, et des urinoirs publics, de la propreté de la voirie et du ramassage des ordures ménagères.

- Fonctionnement

« il est indispensable qu'une seule personne centralise tous les documents, donne les ordres nécessaires et provoque les mesures d'assainissement général que l'étude suivie de l'épidémie paraît commander. Telle nous a paru être la tâche du Chef du Bureau d'Hygiène ».³²

Une permanence au bureau d'hygiène et à l'usine de désinfection est instaurée.

Lors de la détection d'un cas suspect, l'habitation est sécurisée par la police, le bureau d'hygiène est prévenu, il attribue un numéro qui accompagnera le patient partout (prélèvements, objets saisis, hospitalisations...). Le médecin de secteur, déplacé au chevet réalise le prélèvement qui est transmis à l'Institut Pasteur, et décide de la prise en charge des sujets contacts. Tous les renseignements étiologiques sont pris.

L'ambulance transfère le patient, puis un omnibus spécialement aménagé pour l'épidémie est mis en place pour les contacts. Le service de désinfection envoie à l'étuve les objets nécessaires et désinfecte l'immeuble. Le lazaret est prévenu.

Si les médecins retrouvent un cadavre suspect, les pompes funèbres sont immédiatement prévenues pour l'inhumation. Elles trouvent à leur arrivée le permis provisoire d'inhumation.

- L'analyse statistique

Devant l'importance des renseignements collectés, tout est source pour Ernest CONSEIL d'analyse statistique et épidémiologique.

Il dispose désormais d'un recul de quelques années, ce qui lui permet de constater avant tout le monde les signes avant-coureurs de l'arrivée imminente de l'épidémie par l'analyse de la mortalité.

Chaque donnée est retranscrite, analysée :

Pour cette épidémie voici ce qu'a étudié le Bureau d'Hygiène :

- La nationalité
- Le sexe
- L'âge

³² Conseil E., Fonctionnement du service antipesteux de l'Institut Pasteur pendant l'année 1909. Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, 1910

- La profession
- Les relations des cas entre eux
- L'influence de l'alimentation
- Les mouches
- La contagion par objets souillés
- L'influence de l'eau d'alimentation
- La stérilisation de l'eau
- L'influence des causes météorologiques
- La salubrité des immeubles
- La contagiosité/La virulence
- La mortalité générale, à domicile et en isolement selon les traitements apportés
- La correspondance des résultats de prélèvements à la clinique.

Par l'analyse, la surveillance et les mesures nécessaires, Ernest CONSEIL peut en retrouver l'origine, la circonscrire et réaliser toute une série d'analyses épidémiologiques, second versant de son activité au sein du Bureau Municipal de l'Hygiène de Tunis.

2. L'épidémie de peste pulmonaire de 1929

La carrière d'Ernest CONSEIL en Tunisie débute par la rencontre avec l'épidémie de typhus exanthématique, et se poursuit au gré des luttes incessantes contre diverses pathologies contagieuses. Son parcours s'achève par un combat qui mobilise toutes ses qualités médicales, d'analyse et d'organisation, ce alors que sa santé décline.

Il faut défendre Tunis contre la peste. A travers sa publication dans les Archives de l'Institut Pasteur de Tunis en 1930 « La Peste pulmonaire de Tunis » Ernest CONSEIL, avec Paul DURAND, nous livre un rapport détaillé de l'évènement et des mesures prises pour le combattre.

- Une analyse rapide pour circonscrire le fléau.

Le succès du Bureau d'Hygiène s'inscrit tout d'abord dans ses capacités de collecte et de centralisation des informations. C'est à ce moment par l'analyse des décès que se joue l'efficacité de la structure.

Mi-décembre 1929, les premiers décès surviennent. Les premiers isolements seront réalisés dès le 26 décembre.

L'origine de l'épidémie, retrouvée a posteriori, est datée du 16 décembre 1929. Un portefaix (porteur), meurt rapidement après être tombé malade. C'est le décès cinq jours plus tard, de cinq personnes habitant le même immeuble qui attire l'attention, puis tous les jours de nouveaux cas, précisément répertoriés pour localiser les nouveaux foyers

Les décès surviennent rapidement et les victimes sont enterrées immédiatement.

Ce n'est que le 26 décembre qu'un patient peut être amené à La Rabta, où il décède rapidement.

La première autopsie est réalisée : les lésions de broncho-pneumonie et les bacilles de Yersin confirment les craintes : la peste est entrée à Tunis.

- Les premières mesures

Le bureau d'Hygiène réagit alors rapidement. Après avis du résident général et du directeur général, le plan d'action est dicté.

Il faut isoler malades et contacts. Ceux-ci se chiffrent rapidement à plus d'une centaine. Le lazaret de la Rabta est rapidement désigné.

La recherche des malades doit être minutieuse. On informe les médecins de ville, sans hésiter à leur promulguer quelques rappels cliniques sur cette maladie présente à Tunis depuis 1907, afin qu'ils puissent signaler les patients suspects. Du personnel est recruté pour la vérification et l'évacuation vers la Rabta de ces nouveaux malades. Des autopsies sont pratiquées.

Les locaux publics sont surveillés. La désinfection des lieux contaminés est faite en deux temps, au soufre puis au formol. La dératisation est accentuée.

L'hôpital de la Rabta est donc une nouvelle fois mobilisé. Il faut tout d'abord évacuer les patients en cours de traitement. Du personnel volontaire est recruté et mis en quarantaine. L'immunisation par sérum antipestueux, responsable de nombreux accidents sériques, est systématique, ainsi que le port de lunettes et de masques.



Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, 1930, p 234

Les contacts sont répartis en groupes les plus petits possible, et sont examinés plusieurs fois par jour. Deux nouveaux bâtiments sont ouverts.

Les rôles sont répartis.

Ernest CONSEIL se charge de diriger la lutte. Paul DURAND assure la surveillance de la Rabta. Le Dr DELASTRE s'y enferme avec le personnel volontaire.

Malgré tous les efforts, les isolements, l'épidémie continue. De nouvelles mesures s'imposent.

- L'isolement en masse

Face à l'échec des premières actions, il semble nécessaire de durcir la lutte contre la peste. C'est cette décision, radicale et de grande ampleur qui fera de ce combat le plus grand succès d'Ernest CONSEIL, celui qui sauve Tunis de la peste. Mais toute médaille a son revers, et c'est également contre cette action que se font entendre ses principaux détracteurs, trouvant regrettable la stigmatisation de toute une population : La tribu de Douirets.

Il faut bien en effet le respect, la rigueur de son travail et le soutien d'amis influents pour faire taire les opposants. Le succès de l'opération aide sans doute également à faire passer les critiques.

En effet, La peste se propage au sein d'une population de migrants, issus des montagnes du sud. Cette dissémination au sein même de cette tribu s'expliquerait par leurs us et coutumes.

« Ces gens se visitent les uns les autres et n'entretiennent que peu de rapports, en dehors de leur profession, avec le reste de la population indigène tunisoise »³³.

Devant l'extension de l'épidémie, « l'extraction de masse » de toute la population Douiret est décidée.

La prison civile est vidée et transformée dans ce but en lazaret, dirigé par le Dr PLANCKE.

Dans la nuit du 30 au 31 décembre 1929, 57 immeubles sont donc vidés de leurs occupants, sous la direction du Dr CONSEIL, avec l'aide de l'armée et de la police. 470 individus sont emmenés à la prison civile et 22 nouveaux sujets contacts à la Rabta. Les logements sont contrôlés sur indications du Cheikh des Douirets. C'est également sur ses conseils que ceux qui ont échappé à cette mise en quarantaine sont venus spontanément se présenter aux portes du lazaret.

Le concours plus ou moins bienveillant de la population aurait également favorisé le succès de l'opération :

« Celle-ci [la population indigène tunisoise], d'ailleurs, les considère comme des étrangers indésirables, ce qui a souvent facilité le dépistage des malades et l'isolement forcé des contacts »³⁴.

Dès le 1^{er} janvier 1930, plus aucun cas n'est signalé en ville. Les derniers symptômes dans les Lazarets sont décrits le 20 janvier. La période d'incubation initialement décrite à six jours est élargie à douze.

La libération des sujets contacts débute donc le 13 janvier. Le dernier sort le 31 janvier 1930. L'épidémie est enrayée.

Tunis est sauvée. Ernest CONSEIL est « le pivot, le héros de la défense contre l'épidémie »³⁵

Ernest CONSEIL, malgré une méthode contestée, parvient à épargner Tunis d'une catastrophe sanitaire dont les divers exemples dans le monde et l'Histoire n'ont fait que renforcer la confiance envers ce tunisien de cœur.

³³ Conseil E., Durand P., La peste pulmonaire de Tunis, Archives de l'institut Pasteur, 1930 p 237

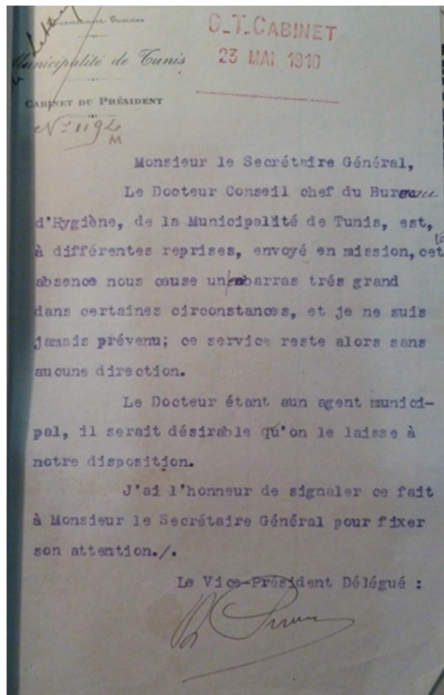
³⁴ Conseil E., L'épidémie de Choléra en 1911 et de sa banlieue pendant l'année 1911. Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, 1912.

³⁵ Nicolle Ch., Hommage à Ernest Conseil. Archives de l'Institut Pasteur, 1930.

E. Des difficultés d'application

L'organisation et la gestion d'une telle structure qu'est le bureau d'hygiène aboutit certainement à bon nombre d'obstacles, parfois d'impasses.

Malgré toute la discrétion caractéristique du jeune directeur CONSEIL, on retrouve au gré des communications, de nombreux exemples de ces difficultés. C'est le cas des documents, consultés aux Archives Nationales Tunisiennes³⁶ intitulée «Correspondances textes législatifs et rapports relatifs à la création et au règlement du bureau municipal d'hygiène à la commune de Tunis »



Archives Nationales de Tunis, cote MM5/11/552

ainsi que des exemplaires du Bulletin municipal officiel de la ville de Tunis à la Bibliothèque Municipale de Tunis qui nous permettent d'en décrire les plus significatives.

Il existe dans une structure hiérarchique des rapports humains parfois conflictuels. CONSEIL ne semble pas échapper à ces marques de désaccord, parfois de rivalité. C'est le cas de ce courrier, adressé au secrétaire général par le Vice-président de la municipalité de Tunis, s'étonnant des absences répétées du Directeur CONSEIL.

Outre ces inévitables querelles de personnel, CONSEIL se heurte au poids administratif.

Dès la création du Bureau d'hygiène en 1908, il réclame la mise en place d'un service de transport digne de ce nom dédié au bureau d'hygiène.

« Il est nécessaire que le service d'hygiène possède une voiture. »³⁷

Le premier véhicule ne sera acquis que deux ans plus tard. On estime alors que la « ville de Tunis se trouve ainsi pourvue d'un matériel de transport suffisant ».

Le service de transport est rapidement débordé. Mais il faut attendre l'épidémie de choléra de 1911 pour y apporter de grandes améliorations avec l'achat d'un omnibus pour le transport des cas suspects et de deux ambulances légères.

Un des combats principaux de CONSEIL envers son administration concerne l'attribution de la surveillance des denrées alimentaires. Initialement sous sa responsabilité, elle est en réalité réalisée à Tunis par le laboratoire de chimie industrielle. Annuellement, Ernest CONSEIL réclame la communication des résultats des statistiques et des prélèvements qui ne lui sont jamais transmis.

Par ses relevés épidémiologiques, il est intrigué par une mortalité infantile élevée, principalement chez la population européenne. Le lait est rapidement incriminé, seule explication plausible de cette mortalité chez une population dont l'hygiène et les soins sont

³⁶ Cote MM5/11/552

³⁷ Bulletin municipal officiel de la ville de Tunis, 19 mars 1909.

généralement bien supérieure aux populations musulmanes qui ont plus recours à l'allaitement maternel.

Sans les résultats des analyses alimentaires, CONSEIL ne peut confirmer ses hypothèses, ni engager de mesures sanitaires, restant spectateur de ses statistiques.

Plus grande encore est la rigueur législative.

« Nous nous sommes trouvés en face des déficiences de notre règlement »³⁸.

Face aux mesures sanitaires qui incombent au bureau d'hygiène, l'application du règlement aux citoyens opposants ou récalcitrants illustre les limites d'action de CONSEIL.

« Le règlement d'hygiène a bien prévu ce cas mais il exige pour ce faire la réunion d'une commission composée de onze personnes (...) qu'il est pratiquement impossible de réunir aussi souvent que cela serait nécessaire ».

Et les alertes de CONSEIL se multiplient, dans différents domaines, qu'il s'agisse de la réglementation des immeubles concernant la propreté et les sanitaires :

« Je me suis donc trouvé arrêté précisément là où j'aurais eu le plus besoin d'intervenir »,

ou plus simplement des règles de voirie :

« La propreté des rues ne s'est pas améliorée; J'ai essayé en vain de faire disparaître cet inconvénient; cela est impossible, tant que ne sera pas étendue à toute la ville l'obligation, pour chaque immeuble, de posséder une poubelle. »

V. Ernest CONSEIL et l'épidémiologie tunisienne

A. Les bases de l'épidémiologie tunisienne

Lorsqu'Ernest CONSEIL accède à la direction du bureau municipal d'hygiène en 1908, peu de données sont alors à sa disposition. Il existe bien évidemment des sources d'informations antérieures sur la population tunisienne et sa pathologie.

A la base de l'épidémiologie, se situe la connaissance de la population étudiée. Différentes tentatives d'évaluation de la population tunisienne sont retrouvées. Mais il s'agit le plus souvent d'extrapolations à partir d'observations peu rigoureuses du point de vue démographique.

« Le chiffre même de la population de la ville de Tunis était, jusqu'à ces derniers temps, fort douteux. On se contentait d'une approximation qui variait de 150 à 210.000 âmes »³⁹.

³⁸ Bulletin municipal officiel de la ville de Tunis, 19 mars 1909.

³⁹ Conseil E., Valensi J., La création de l'Etat civil en Tunisie, Revue politique et Parlementaire, juillet 1913.

Dans une publication qu'il signe avec J. VALENSI, pour la Revue Politique et Parlementaire de juillet 1913, Ernest CONSEIL nous livre sa vision de l'épidémiologie tunisienne, pointant les lacunes qui ont conduit M. BLANC, secrétaire général du Gouvernement tunisien, à créer un Bureau municipal d'Hygiène afin de disposer de statistiques sanitaires fiables.

Ainsi, le dénombrement de la population tunisoise n'est pas établi. Le recensement de la population musulmane n'a jamais été tenté. La déclaration des décès est rendue obligatoire depuis le 1^{er} avril 1885, mais l'étude de la mortalité n'est étudiée qu'approximativement à partir des registres des cimetières, amenant un biais évident.

La natalité n'est pas étudiée, la déclaration des naissances n'étant pas mise en place.

Pas de recensement précis de cette population ni d'outils permettant d'en suivre l'évolution, tel est l'état des lieux de l'épidémiologie tunisienne à l'ouverture du Bureau d'hygiène en 1909.

Deux mesures décisives sont prises par M. BLANC : La création en 1909 de l'état civil tunisien et la mise en place de la déclaration des naissances, apportant ainsi à CONSEIL les outils nécessaires à la récolte des chiffres indispensables à l'établissement des statistiques sanitaires.

C'est avec l'aide des chefs de quartier ou « M'harreks », encouragés à faire valoir leur autorité par des primes, qu'est acceptée et adoptée la déclaration des naissances.

D'après Ernest CONSEIL toujours, il n'y a plus de réticences pour l'attribution d'un nom patronymique chez la population musulmane. A force de persuasion et d'assurance, l'état civil tunisien est mis en place.

B. L'apport d'Ernest CONSEIL

Différents documents retracent le parcours d'Ernest CONSEIL à la tête du Bureau d'hygiène de Tunis et nous permettent d'étudier le travail fourni au cours de ces vingt-deux années.

Il s'agit principalement du rapport sur les vingt premières années de fonctionnement du Bureau municipal d'Hygiène de Tunis, travail inachevé par Ernest CONSEIL, qui sera terminé et publié par MAZERES, ainsi que des bulletins du Bureau d'hygiène publiés mensuellement et le Bulletin municipal officiel de Tunis.

La première étape épidémiologie est la réalisation en 1911 du premier recensement de la ville de Tunis.

1. Le recensement de 1911

Aussitôt les outils mis en place, CONSEIL se lance dans le recensement de la population d'origine musulmane et israélite de Tunis. Pour vaincre les méfiances et les superstitions, CONSEIL a de nouveau recours aux M'harreks. Pour ne pas compliquer les questionnaires, seuls les noms et prénoms et les âges approximatifs de chaque membre des foyers sondés sont recueillis.

Connaissant leur quartier, les M'harreks recueillent de porte en porte les renseignements indispensables. Le recensement prend trois mois. Un contrôle des recueils est organisé l'année suivante dans certaines rues choisies au hasard.

Parallèlement plusieurs recensements de la population européenne sont réalisés.

Les premiers résultats descriptifs de la population de Tunis sont enfin disponibles :

- La population française, estimée en 1891 à environ 4832 habitants, serait donc alors de 17875 personnes.
- La population européenne étrangère est répartie comme suit :

	1906		1911
Italiens	40.636		44.237
Maltais	5.447		5.986
Espagnols	184	} 1.222	907
Greca	247		227
Autres Européens .	791		247
			1.381

La création de l'Etat civil en Tunisie, Revue politique et Parlementaire, juillet 1913

Ernest CONSEIL émet un doute quant à la précision du recensement italien, estimant qu'ils ne sont pas correctement soumis aux opérations de recensement. Il évalue l'omission à un millier de personnes, portant donc le nombre d'italiens à 45237.

- La population musulmane est recensée à 67.129.

Sur cette partie de la population également Ernest CONSEIL préfère majorer le chiffre obtenu à 75000, considérant qu'une proportion non négligeable de domestiques et de « la population flottante de miséreux » a échappé au recensement.

- La population israélite est estimée à 26.000. Ernest CONSEIL considère ce chiffre comme plus approchant de la réalité, les israélites s'étant correctement pliés au dénombrement.

Ainsi, pour ce recensement de l'année 1911, Tunis compte 170.979 habitants.

Premier relevé précis, ce chiffre comporte néanmoins une approximation sur 4000 habitants (1000 italiens et 3000 musulmans), soit environ 2,3% de la population. Ces chiffres d'approximation ne font hélas pas l'objet d'une discussion dans la publication d'Ernest CONSEIL et VALENSI.

Rien de comparable avec les fourchettes de 60.000 personnes des évaluations précédentes, ce qui en soit représente un progrès considérable.

Ernest CONSEIL s'empresse d'utiliser les premiers chiffres disponibles pour définir les indicateurs démographiques de Tunis. Il dispose désormais de la population de référence, de la déclaration des naissances depuis quatre années et de la déclaration des décès.

2. Première analyse épidémiologique de la population tunisoise

a) Epidémiologie descriptive

- La mortalité

Ernest CONSEIL introduit rapidement pour ses calculs la notion de mortalité rectifiée. Il retranche aux chiffres bruts de la mortalité les mort-nés et les décès concernant les non-résidents à Tunis.

Voici les chiffres qu'il publie en 1912 :

	1909	1910	1911	1912	Moyenne
<i>Français :</i>					
Nombre de décès.....	318	214	288	241	278
Pour 1.000 habitants...	17,45	15,34	15,60	13,48	15,04
<i>Musulmans :</i>					
Nombre de décès.....	2.822	2.996	3.303	2.450	2.892
Pour 1.000 habitants...	37,62	39,94	44,04	32,66	38,56
<i>Israélites tunisiens :</i>					
Nombre de décès.....	457	522	737	429	536
Pour 1.000 habitants...	17,24	19,69	17,81	16,19	20,23
<i>Italiens :</i>					
Nombre de décès.....	769	946	922	610	811
Pour 1.000 habitants...	16,99	20,91	20,38	13,48	17,94
<i>Anglo-Maltais et autres :</i>					
Nombre de décès.....	158	143	145	128	142
Pour 1.000 habitants...	21,46	19,00	19,68	17,37	19,07
<i>Généralité :</i>					
Nombre de décès.....	4.524	4.881	5.387	3.859	4.662
Pour 1.000 habitants...	26,45	28,54	31,50	22,57	27,26

La création de l'Etat civil en Tunisie, Revue politique et Parlementaire, juillet 1913

Sur ces premiers résultats, il ne peut s'empêcher de remarquer la surreprésentation de la part musulmane dans ces décès. Ce sera pour Ernest CONSEIL la première étude épidémiologique et étiologique, cherchant à retrouver et à déterminer l'origine et les causes de cette répartition inégale selon les nationalités.

- La natalité

Depuis la mise en place de l'état civil indigène, la natalité à Tunis est connue avec exactitude. Ce n'est pas le cas pour la population italienne et maltaise pour qui il n'existe pas d'état civil. Une approximation est réalisée à partir du nombre des baptêmes.

Les chiffres retrouvent une natalité élevée à Tunis : 34,05‰ en moyenne.

- Balance entre la mortalité et la natalité

Malgré une mortalité élevée sur les années 1909 à 1911, liée à la succession d'épidémies, le bilan démographique reste positif avec un accroissement de 6,7‰ en moyenne.

Seule la partie musulmane n'arrive pas à compenser la mortalité par des naissances pourtant élevées. Elle diminue chaque année de 6,5 ‰.

b) Epidémiologie analytique

Toujours à partir de ses premières constatations sur la population tunisoise, et en particulier cette inégalité de répartition des décès selon les différentes parties de la population, Ernest Conseil affine encore les analyses des données qui lui sont disponibles, à la recherche d'une étiologie à la dépopulation musulmane.

Scrupuleusement, Ernest CONSEIL calcule les différents taux de mortalité selon l'âge :

- mortinatalité
- mortalité du premier âge
- mortalité infantile

- mortalité d'après l'âge

Il est cependant limité par les données du dernier recensement qui ne lui permettent pas de réaliser un dénombrement par classe d'âge. Les taux seront donc calculés sur la base de la population générale.

Ernest Conseil arrive cependant à faire ressortir un âge moyen des décès. Il retrouve également des différences entre les différentes parties de la population.

La mortalité musulmane atteint surtout l'âge adulte.

Par l'analyse des causes des décès et principalement les causes à déclaration obligatoire, il retrouve une forte proportion de décès par maladie contagieuses (Typhus, variole et rougeole principalement) et par la tuberculose qui représente à elle seule un cinquième des décès chez les musulmans.

Voici donc les conclusions d'une première expérience épidémiologique de ce médecin que rien ne prédestinait à l'étude de cette matière délaissée par la plupart de ses confrères.

VI. La Grande Guerre (1914-1918)

A la veille du conflit mondial, Ernest CONSEIL se trouve à la tête d'un service sanitaire et épidémiologique mis en place depuis 5 ans. Après une première année dédiée à leur mise en route, les services tournent à plein régime et ont déjà essuyé les attaques de plusieurs épidémies ; confirmant, s'il en était besoin, l'utilité de leur bonne organisation.

Le conflit déclaré, Ernest CONSEIL a 35 ans. Initialement réformé dans les suites de son ostéomyélite, il demande l'engagement. Ce qui met entre parenthèses ses collaborations avec l'Institut Pasteur et son rôle au sein du bureau d'hygiène. Mais c'est également l'occasion d'une mise en pratique de ces années de recherches : le typhus exanthématique décime les troupes dans les tranchées. Les pertes au sein même du service sanitaire sont nombreuses.

L'étude de son dossier militaire d'officier, conservé au Service Historique de la Défense à Vincennes⁴⁰, nous a permis de retracer la chronologie de ces années tumultueuses. La lecture de la correspondance entre CONSEIL et sa sœur nous précise les itinéraires empruntés et les changements d'affectation.

A. L'engagement volontaire

Ernest CONSEIL appartient à la classe de recrutement de 1899, de la subdivision de Rouen sud n°14, Fleury sur Andelle. Son numéro de registre matricule est 1228. Tous les documents consultés attestent d'un engagement « sur sa demande », après avoir été exempté initialement.

Une note unique, retrouvée dans son dossier d'officier fait état d'une chirurgie de l'épaule : « *A contracté une ostéomyélite entraînant une résection chirurgicale de l'épaule à la suite d'une piqûre anatomique en 1906* »

Il intègre, le 25 août 1914, la 25ème Section d'Infirmiers Militaires (S.I.M) comme médecin auxiliaire. Il est rapidement nommé au grade de médecin aide major de réserve de 2ème classe dès le 21 septembre 1914. De nouveau, la prise en charge des patients contagieux lui est déléguée, cette fois-ci au sein de l'hôpital militaire du Belvédère, à Tunis.

⁴⁰ Cote 6Ye 13.457

Un feuillet individuel révèle l'évaluation de son supérieur, le Médecin Chef JAUBERT.

« Médecin de réelle valeur, bactériologiste distingué, chargé actuellement du service des contagieux de l'hôpital du Belvédère, bon clinicien, possédant une grande culture générale(...), animé du meilleur esprit, discipliné »

C'est un télégramme (n°8244 c/7), en date du 9 mars 1915, qui lui confirme sa nomination vers la mission médicale en Serbie. Dès le lendemain, il embarque en direction de l'Institut Pasteur de Paris afin d'y préparer les grands axes médicaux de la mission, et en particulier l'organisation de la lutte contre le typhus exanthématique.

Le départ pour le front serbe s'effectue de Marseille, le 24 mars. Un dernier courrier est adressé à sa sœur avant l'embarquement sur le Sinaï, paquebot des Compagnies Maritimes. Ernest CONSEIL arrive à Salonique le 5 avril, puis à Niche le 7.

Avant la mobilisation, en compagnie de Charles NICOLLE, Ernest CONSEIL adresse deux dernières publications, en janvier 1915 à l'Académie de médecine : « Nécessité des mesures à prendre pour préserver nos Armées en campagne contre le Typhus et la Fièvre récurrente » puis en février 1915 dans la Revue d'Hygiène et de Police Sanitaire : « Nos connaissances sur l'étiologie du typhus exanthématique et de la Fièvre récurrente ».

Il faudra alors patienter jusqu'en 1918 pour revoir Ernest CONSEIL signer une nouvelle publication et 1920 pour retrouver l'abondance d'avant-guerre.

B. Le front serbe

Le journal du Dr G. BLANC est conservé aux Archives de l'Institut Pasteur de Paris⁴¹. Georges Blanc est également affecté en Serbie. C'est l'occasion de retrouver Ernest CONSEIL, au sein de l'hôpital de Valievo, où il a pris son poste.

« Excellente réception. CONSEIL, LIBERT, me montrent leur hôpital qui se désinfecte petit à petit. CONSEIL, toujours trépidant, sautant, incapable de tenir en place. L'hôpital a encore besoin de nettoyage et de direction. »

L'étude de son dossier militaire nous permet de suivre pas à pas la progression de Conseil au front.

Ernest CONSEIL semble trouver sa place ; les appréciations sont toujours très élogieuses.

« très instruit, très cultivé et très consciencieux, M. CONSEIL a rendu les plus grands services à la mission. Chef du Laboratoire de Bactériologie de Valjevo et médecin de l'hôpital de cette ville »

Dès son arrivée à Valievo, le 8 avril 1915, CONSEIL renseigne la famille à travers des courriers réguliers. Les nouvelles se veulent rassurantes. Gilberte lui adresse des colis de conserves. A la fin de l'année 1915, Ernest CONSEIL fait état des difficultés sur place. Les courriers sont plus difficilement acheminés. Les alertes se succèdent.

Rapidement la situation sur le terrain se dégrade, tournant à l'avantage des adversaires. Et Ernest CONSEIL doit abandonner, comme tous ses compatriotes, poste et mission.

⁴¹ Conseil E., Lettre à Georges Blanc. Archives de l'Institut Pasteur, Fonds blanc (georges), cote bla.2.

C. La retraite vers l'île de Corfou

L'armée française est défaite. La retraite s'organise, et CONSEIL, malgré son état de santé précaire n'échappe pas à l'épuisement des longues journées de marche à travers le Monténégro puis l'Albanie pour rejoindre Corfou, après environ 900 kilomètres. Des courriers sont postés tout le long de trajet : Scutari en Albanie, Bari, Palerme, Marsala puis Pantellaria, avant le retour tant attendu sur Tunis.

« Nous allons pouvoir prendre un peu de repos après une marche très pénible sans arrêt d'un mois dans la boue et la neige ».

Une fois encore Ernest CONSEIL paie de sa santé son engagement. Atteint de gelures aux orteils, il subira à la fin du périple l'amputation de plusieurs orteils.

« Déjà souffrant, il a dû faire la dure retraite de l'Armée à travers le Monténégro et l'Albanie. Malgré les souffrances a continué, soutenu par ses camarades. A été laissé à l'hôpital de Bari pour y subir l'amputation des orteils. Sujet très méritant cité à l'ordre du jour de la mission. »⁴²

D. De retour à Tunis

A son retour de Serbie, Ernest CONSEIL est affecté au 4ème Régiment de Zouard au 1er juin 1916, il n'y paraîtra point. Dès le 3 juillet 1916, il retrouve son poste à l'hôpital du Belvédère aux côtés de son supérieur le Médecin principal GUEGAN.

« Médecin de valeur, Bactériologiste éminent. A fait preuve à l'hôpital du Belvédère de réelles qualités médicales et militaires. C'est un collaborateur précieux, à idées originales et saines ».

Il est promu médecin aide major de réserve de 1ère classe à titre définitif le 19 août 1916.

Mais ce dévouement sans limite, proche du sacrifice a des conséquences. Ernest CONSEIL paie un lourd tribut à ses combats. Typhus, paludisme gelures et douleurs chroniques des membres supérieurs et inférieurs l'ont sévèrement affaibli et toute la motivation de ce passionné ne suffit plus à le maintenir en activité.

Il faut bien l'avouer, Ernest CONSEIL est épuisé. Et la morphine n'est pas réputée pour être stimulante.

Des années difficiles l'attendent avant de pouvoir se relever. Les périodes de travail alternent avec de longs épisodes d'hospitalisations.

Placé en congé sans solde le 6 janvier 1917 il ne rejoint son poste que le 10 février 1917.

L'année 1918 est consacrée aux soins.

Entré à l'hôpital du Belvédère le 29 janvier 1918, il en sort le 4 mai 1918 pour y être réadmis dès le 7. Devant l'impuissance exprimée des soignants de l'hôpital militaire, il est dirigé vers l'hôpital du Val de Grâce le 30 septembre 1918.

« M. le Médecin Aide Major Conseil est un toxicomane gravement atteint, dont la cure de désintoxication, entreprise avec des moyens forcément limités, a abouti à un échec complet. »

⁴² Dossier militaire personnel cote 6Ye 13.457

Ernest CONSEIL est placé en congé illimité le 23 avril 1919 puis mis hors cadre le 18 avril 1921. S'en suit une multitude de rapports et d'expertises, auxquels d'ailleurs il ne semble guère s'intéresser. Ernest CONSEIL est régulièrement prié de se rendre aux rendez-vous qui lui sont imposés.

« Au pied droit : perte de la phalange distale du gros orteil et des orteils 2 et 3 ; conservation de la mobilité des moignons. Cicatrice terminale douloureuse avec phénomènes subjectifs d'ordre névritiques, plus particulièrement accusés au niveau du 3ème orteil, (cuisson, lancements douloureux), et légère cyanose des téguments.

Au pied gauche, troubles subjectifs légers de même caractère qu'à droite, mais plus prononcés au niveau du gros orteil. »

Ces examens aboutissent à un taux d'invalidité de 20%.

A force de soins, Ernest CONSEIL se rétablit. Les derniers rapports des médecins militaires semblent plus optimistes.

« Atteint de Morphinomanie en 1916-1918, a été soumis à une cure de désintoxication à Tunis et au val de Grâce. Cette affection semble actuellement guérie sans séquelle. »

Il est réintégré le 4 avril 1924 et réaffecté à l'hôpital du belvédère le 30 mai.

Il est promu médecin capitaine le 20 juillet 1929.

Progressivement, les publications reprennent, ainsi que la collaboration avec son ami Charles NICOLLE et avec l'Institut Pasteur.

Partie III : Ernest CONSEIL et la postérité

I. Un investissement jusqu'aux derniers instants

Ernest CONSEIL décède le 6 juin 1930. Entouré des siens, il passe ses dernières semaines dans sa résidence de Sedjoui, épuisé du combat qu'il a livré contre la peste.

Malgré sa grande faiblesse, Ernest CONSEIL trouve la force pour d'ultimes publications.

En compagnie du Dr P. DURAND, les recherches se basent sur le mode de transmission de la fièvre boutonneuse.

« Conseil met une dernière fois la main à la plume pour rédiger (avec quelle peine !) le texte qui témoignera du résultat acquis »⁴³

L'étude « Transmission expérimentale de la fièvre boutonneuse par *Rhiphicephalus sanguineus* » paraît dans les Comptes Rendus de l'Académie des Sciences quelques jours avant son décès, le 26 mai 1930.

Il ne peut cependant terminer la rédaction du rapport qui retrace son parcours d'hygiéniste durant les vingt années à la direction du Bureau d'Hygiène.

« Les obsèques du Docteur CONSEIL ont eu lieu hier en présence du Résident Général et d'une assistance considérable »⁴⁴.

La presse relaie la nouvelle : La Dépêche Tunisienne, Le Petit Matin et La Tunisie Médicale publient les nombreux hommages des confrères et des amis tels Charles NICOLLE ou celui du Directeur Général de l'Intérieur M. THIERRY. Tous insistent sur leur profond respect envers le « Dr CONSEIL, bienfaiteur de tous »⁴⁴.

Respectant le souhait d'Ernest CONSEIL, le Dr RAYNAL est nommé à la tête du Bureau d'Hygiène le 26 juin 1930.

II. Titres et Travaux

En 1923, Ernest CONSEIL résume la liste de ses titres et travaux publiés depuis 1907. Il souhaite alors être admis à l'Académie de Médecine. Ses efforts se révèlent inefficaces, cette distinction lui sera refusée. A titre posthume, la liste est progressivement complétée. Elle sera publiée avec le discours d'hommage de Charles NICOLLE.

⁴³ Nicolle Ch., Hommage à Ernest Conseil. Archives de l'Institut Pasteur, 1930

⁴⁴ Legrand P., Les obsèques du Docteur CONSEIL, Petit Matin, 7 juin 1930, p3

A. Titres

Interne des hôpitaux d'Orléans (1902)

Médecin assistant à l'hôpital Sadiki (1906)

Docteur en médecine, Paris (1907).

Chef de laboratoire à l'hôpital Sadiki (1908)

Directeur du Bureau municipal d'Hygiène à Tunis (1909)

Membre de la Société de Pathologie exotique (1910)

Médecin de l'hôpital de Valevio, Serbie (1915)

B. Travaux

La liste complète des travaux d'Ernest CONSEIL compte 166 publications. Pour une facilité de lecture, elle est ici résumée par thème et sera détaillée en annexe III.

- Recherches sur le typhus exanthématique

Le typhus exanthématique est le thème le plus étudié, avec un total de vingt-quatre publications. Ernest CONSEIL couvre, dès l'origine, les différentes étapes et découvertes : la description clinique, y compris des formes frustres, le rôle du pou dans la transmission à l'origine du prix NOBEL de Charles NICOLLE.

Après la découverte du développement de l'immunité sanguine, Ernest CONSEIL nous décrit les premiers essais de la vaccination pour le typhus exanthématique.

La lutte contre cette pathologie le mène à s'engager dans le conflit 1914-1918, afin de protéger la population civile et le personnel militaire d'une épidémie virulente sur le front serbe. Et Ernest CONSEIL en connaît particulièrement les risques puisqu'il le contracte dès 1909, dans une forme particulièrement virulente.

- Recherches sur la fièvre récurrente

Elles réunissent 7 publications, sur le mécanisme de transmission, le rôle du pou, ainsi que l'acquisition de l'immunité et le développement des règles de prophylaxie.

- Recherches sur la fièvre méditerranéenne

Ernest CONSEIL y consacre 8 publications. Elles concernent l'isolement de l'agent pathogène *Micrococcus melitensis*, les enquêtes sur les infections des troupeaux de chèvres tunisiens ainsi que la vaccination chez l'homme.

- Recherches sur la fièvre boutonneuse

Dans un souci de classification, Ernest CONSEIL démontre l'identité de la fièvre boutonneuse avec la fièvre dite exanthématique de Marseille. Il publie également sur le rôle de l'agent *Rhipicephalus sanguineus* dans la transmission.

- Recherches sur le Choléra

Ernest CONSEIL ne manque pas de décrire l'épidémie qui sévit sur Tunis en 1911, ainsi que les mesures prophylactiques mises en place. Trois autres publications traitent de la vaccination par le vibrion cholérique vivant intraveineux.

- Recherches sur la Peste

L'étude de l'épidémie de 1907 est la première des sept publications. Les recherches portent également sur les premiers essais de vaccination par voie respiratoire, ainsi que sur le diagnostic par ponction pulmonaire.

- Recherches sur le cancer

Après une première étude sur la fréquence des cancers sur les rongeurs, Ernest CONSEIL en étudie la fréquence chez l'humain en Tunisie

- Recherches sur d'autres maladies infectieuses

Les thèmes sont variés : traitement de la variole par le permanganate de chaux, reproduction expérimentale de la scarlatine et des oreillons, études sur la dengue et sur la conjonctivite à bacille de Weeks.

- Recherches sur les vaccinations

Choléra, typhus, fièvre typhoïde, fièvre méditerranéenne et dysenterie bacillaire.

- Hygiène et prophylaxie

Par l'étude étiologique qu'il a réalisé de ces diverses maladies, Ernest CONSEIL décrit régulièrement les mesures prophylactiques qui ont pu être réalisées : typhus, fièvre récurrente, rougeole, peste choléra fièvre typhoïde, méningite cérébro-spinale.

- Statistique médicale et démographique

Depuis la création du bureau d'hygiène en 1908 jusqu'en 1930, Ernest CONSEIL publie rigoureusement les statistiques démographiques et sanitaires trimestrielles et annuelles.

- Divers

D'autres thèmes de recherche apparaissent ponctuellement, le plus souvent en collaboration : chimiothérapie du paludisme, et du kala azar, essai de reproduction de l'érythème noueux chez le singe, traitement de la syphilis en pays musulman.

III. Prix et décorations

De la précision et la rigueur de l'administration militaire, l'étude du dossier personnel d'Ernest CONSEIL a permis de dresser une liste des récompenses obtenues dans le cadre de son activité professionnelle civile et au cours de son engagement militaire.

A. Prix

Prix Montyon « Médecine et Chirurgie »: décerné tous les ans par l'Académie des Sciences, il récompense un ou plusieurs ouvrages jugés les plus utiles dans l'art de guérir. Il est accompagné d'une somme de 2500 francs. Le dossier militaire fait mention de deux attributions en 1911, puis 1913 pour Ernest CONSEIL. Cependant, seul celui de 1913, attribué pour les travaux sur l'étiologie et la prophylaxie de la fièvre récurrente, en collaboration avec Charles NICOLLE et Ludovic BLAIZOT est retrouvé après lecture des Comptes rendus de l'Académie des Sciences⁴⁵. Le prix Montyon de 1911 est attribué au Dr Charles NICOLLE pour l'ensemble de ses travaux sur le typhus exanthématique.

Prix Barbier : décerné annuellement par l'Académie des Sciences à « l'auteur d'une découverte précieuse dans les sciences chirurgicales, médicales, pharmaceutiques et dans la botanique ayant rapport avec l'art de guérir. Bien que mentionné dans le dossier personnel d'Ernest CONSEIL pour l'année 1912, il n'a pas été retrouvé par la lecture des Comptes rendus de l'Académie des Sciences.

B. Décorations

Plusieurs décorations sont mentionnées dans le dossier militaire :

- Les médailles des épidémies : Elles sont attribuées par le ministère de l'intérieur et récompensent ceux qui se sont particulièrement dévoués pendant les périodes de maladies épidémiques. On en recense une trentaine par an.

Ernest CONSEIL est gratifié de trois médailles :

- Médaille d'argent des épidémies en 1906 en tant qu'interne des hôpitaux pour son investissement et ses travaux sur la fièvre typhoïde⁴⁶.
- Médaille de vermeil des épidémies en 1907 comme médecin municipal de la ville de Tunis, pour ses travaux sur la peste⁴⁷.
- Médaille d'or des épidémies 1909 comme directeur du bureau d'hygiène pour son engagement dans la lutte contre le typhus exanthématique⁴⁸.

- Ernest CONSEIL est fait Chevalier de la légion d'honneur le 14 juillet 1915.

- La Croix de guerre (étoile d'argent) lui est décernée en octobre 1915. Elle récompense l'octroi d'une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle :

Citation à l'ordre du jour de la mission médicale de Serbie n°78 :

Conseil, Ernest, Médecin aide major de 2ème classe, « *a montré au cours de la campagne de Serbie aussi bien pendant l'épidémie de Typhus Exanthématique que durant les opérations de guerre un réel courage et un grand dévouement* »

⁴⁵ Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, Tome 159, 1913, p897.

⁴⁶ Recueil des Travaux du Comité Consultatif d'Hygiène de France et des Actes officiels de l'Administration sanitaire de 1872 à 1910, tome XXXVI, p180.

⁴⁷ *Id.*, tome XXXVIII, p276

⁴⁸ *Id.*, tome XXXVIX, p198

- Médaille d'argent de l'assistance publique : elle récompense les personnes qui se sont particulièrement distinguées par leur service et leur dévouement à la cause de l'assistance publique soit dans les hôpitaux, les bureaux ou dans les associations de bienfaisance. Il n'a pas été retrouvé de précision sur l'année et les conditions d'obtention de cette distinction.

- Médaille de l'ordre de saint Sava (4ème classe) : c'est une décoration serbe instaurée le 23 janvier 1883 pour les sciences et les arts. Elle reste une haute distinction de l'Église orthodoxe serbe.

IV. Reconnaissance et hommages français

La méconnaissance de ce médecin normand ainsi que la curiosité en découlant sont à l'initiative de ce travail de thèse.

Ces sentiments sont rapidement confortés par les multiples interrogations des différents interlocuteurs français rencontrés au cours des recherches.

Seuls quelques initiés sont capables de situer ce nom de CONSEIL dans l'histoire de la médecine. Il existe cependant des hommages récents que nous retrouvons au cours de ce travail.

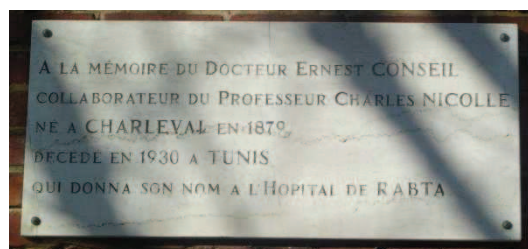
C'est une fois de plus, à travers Charles NICOLLE, que nous pouvons honorer Ernest CONSEIL. En effet, de manière indirecte, la notoriété de l'un permet d'atténuer la défaveur du second. Les publications et les communications sont nombreuses, au sujet de Charles Nicolle, icône régionale, issue d'une famille ancrée dans l'histoire de la médecine rouennaise.

Il est donc fréquent d'y retrouver cité, ici comme collaborateur, là comme l'ami dévoué notre « bon docteur CONSEIL ».

Quel plus bel hommage que ces quelques lignes, éditées dans les Archives de l'Institut Pasteur, discours d'inhumation ou publication posthume.

De manière plus concrète, Charleval honore l'enfant du Pays.

En 1978, centenaire de sa naissance, la rue où est né CONSEIL a été rebaptisée. La maison où il a vécu ses premières années n'existe plus.



Rue du Dr Conseil, Charleval, 2013

Cependant, celle où il a passé sa jeunesse est toujours présente à Charleval, située au 4, rue de la gare.



Maison d'enfance d'Ernest Conseil. Charleval, 2013

A l'occasion du centenaire de sa naissance, un article est rédigé en 1879 (retrouvé signé de M. LEMAITRE). Quelques cartes postales son éditées à son effigie. Rouen participe également au souvenir d'Ernest CONSEIL. Symbole d'un lien fort entre les deux hommes, c'est au cœur de l'hôpital Charles NICOLLE qu'est rendu cet hommage : le square Ernest CONSEIL est établi à quelques pas du buste de Charles NICOLLE.



La cour Ernest CONSEIL au sein du CHU Ch. Nicolle de Rouen



Comme hommage littéraire, Georges DUHAMMEL, écrivain et grand ami de Charles NICOLLE, nous offre un portrait d'Ernest CONSEIL.

C'est sous les traits du Dr LAMI, personnage de son ouvrage « Le Prince Jaffar » que l'on retrouve Ernest CONSEIL dans son rôle de directeur du bureau d'hygiène.



Le Prince Jaffar, collection personnelle

V. Reconnaissance et hommages tunisiens

Voici plus de 80 années qu'Ernest CONSEIL est décédé. Que reste-t-il des 30 années de dévouement ?

Il est impensable de vouloir évaluer l'empreinte laissée par CONSEIL en quelques jours. Néanmoins, le bref séjour en Tunisie au sein des diverses administrations ont permis, avec étonnement, d'échanger avec nombre d'individus sur la vie d'Ernest CONSEIL, oublié de son pays d'origine.

Cette appréciation, personnelle et totalement subjective, aboutit à la constatation d'une renommée persistante. Les connaissances sont le plus souvent partielles, mais touchent une population hétéroclite : du médecin employé à l'Institut Pasteur de Tunis aux employés d'administrations tunisiennes, du conducteur de taxi au commerçant abordé rue de la Kasbah. La notoriété s'est estompée, mais les traces de l'histoire persistent.

Comment Tunis marque-t-elle son attachement à ce médecin autrefois considéré comme son protecteur ?

En conservant sa sépulture tout d'abord au sein de l'hôpital qu'il a vu naître et se développer. En 1985, l'hôpital Ernest CONSEIL est débaptisé et reprend son nom d'origine : l'hôpital de la Rabta. Le mémorial en son honneur est toujours présent, à l'entrée de l'hôpital. Il manque désormais la gravure de son portrait.



Tombe d'Ernest CONSEIL à l'entrée de l'hôpital de la Rabta, 2013

Sur sa tombe reste inscrit l'hommage de la ville Tunis :

*« A LA MEMOIRE
DU DOCTEUR Ernest Conseil,
Né le 10 septembre 1879 décédé le 05 juin 1930
Chef du bureau d'hygiène de la ville de Tunis
N'a cessé de lutter depuis 1905 contre
les plus redoutables épidémies qui sévirent
dans la Régence de Tunis
A contracté le Typhus Exanthématique
en étudiant et combattant ce fléau,
Notamment pendant la retraite de Serbie
A été l'âme et le chef de la défense
contre l'épidémie de Peste pulmonaire*

*de Tunis en décembre 1929, janvier 1930.
Mort victime de son dévouement
Cité à l'ordre de la Nation
(Journal officiel français du 12 juin 1930)*

Hommage de la ville de Tunis »

Le souvenir de CONSEIL investit également l'Institut Pasteur de Tunis. La rue longeant l'Institut, desservant l'entrée, porte son nom.



Rue du Dr CONSEIL, Tunis ,2013

La vie d'Ernest CONSEIL est sans conteste d'une richesse scientifique considérable. Cette abondance est le fruit d'un investissement illimité. Considéré par ses contemporains, CONSEIL ne laisse cependant que peu de traces dans une histoire médicale prolifique. Nombre de ses collègues pasteurien ont encore une exposition plus en rapport avec leur illustre passé.

Décrit par son entourage, CONSEIL semble être désintéressé des honneurs. Mais une reconnaissance par ses pairs est garante du parcours réalisé.

CONSEIL souhaite être admis à l'Académie de Médecine. Il rédige dans ce sens un résumé de ses publications en 1923. Malheureusement, cette distinction lui sera refusée.

A titre posthume, la citation à l'ordre de la Nation récompense l'apport de cet homme à la médecine.

Partie IV : L'homme privé

D'un point de vue professionnel et médical, le parcours d'Ernest CONSEIL nous apparaît plus clairement. Mais qu'en est-il de l'homme ?

Nous l'avons vu, les sources familiales sont limitées. Mais certaines nous permettent d'en savoir un peu plus sur l'individu qui se cache derrière le savant. Les écrits de ses confrères et amis nous livrent, parfois, quelques traits de caractère de cet homme qui semble si discret.

Directeur du Bureau d'hygiène aux diverses missions, Médecin-Chef de service au lazaret de la Rabta, Conseil ne se ménage pas. Existe-t'il une place réservée à la sphère privée ?

I. La vie de famille.

A. Un espace d'intimité

Fort de son investissement pour la médecine, CONSEIL s'y consacre entièrement. Et c'est effectivement tardivement qu'il épouse Louise CUENOT. Le mariage est célébré à Tunis le 17 janvier 1917. CONSEIL a alors 37 ans.

Il n'est pas connu de descendance directe de cette union. Cependant, dans divers documents administratifs, CONSEIL mentionne un fils, sans le nommer.

L'entretien avec la famille confirme cette filiation. Ernest CONSEIL a reconnu le fils de Louise CUENOT, né d'une précédente relation.

Diverses adresses de domicile sont retrouvées sur Tunis. Les premières années, les courriers sont adressés au 60, rue des Selliers.

Durant son engagement, CONSEIL donne comme adresse aux autorités le 4, rue sidi el Bahloul, ce qui correspond à l'adresse du bureau d'hygiène.

Enfin, Ernest CONSEIL s'installe avec son épouse dans une propriété à proximité du lac Sedjoui. Véritable lieu de ressource, le couple semble y entretenir un goût pour le jardinage, acclimatant régulièrement plantes et semences envoyées de Normandie par Gilberte. Cet espace de détente semble également apprécié par leurs hôtes et amis. Sedjoui est régulièrement cité dans les hommages. Charles NICOLLE en aurait profité comme lieu de convalescence après l'une de ses régulières alertes cardiaques.⁴⁹



Louise CUENOT, Tunis. Collection familiale.

⁴⁹ Conseil E., Lettre à Georges Blanc. Archives de l'Institut Pasteur, Fonds blanc (georges), cote bla.2.



Madame Louise CONSEIL à Sedjoui, 1933. Collection familiale

B. Gilberte CONSEIL : une relation privilégiée.

Tout au long de sa vie, Ernest CONSEIL trouve un soutien à travers une correspondance soutenue avec sa sœur, créant le lien avec le reste de la famille et sa région natale.

Dans les moments difficiles, au cours de l'engagement militaire en Serbie notamment, Gilberte est toujours présente. Régulièrement, les courriers sont accompagnés d'agréments : conserves, beurre et cidre contre raisin ou oranges améliorent le quotidien des uns et des autres.

Ernest CONSEIL s'enquiert régulièrement de l'état de santé des membres de sa famille, principalement de celle de sa mère. Il n'hésite pas à envoyer traitements et ordonnances.



Ernest et Gilberte CONSEIL, Charleval, non daté, collection familiale

Gilberte tient un journal. Celui-ci, ainsi que les lettres et cartes postales, sont aujourd'hui encore conservés, sources de ces informations personnelles.

Gilberte décède en 1931, un an après son frère. Gustave CONSEIL survit donc à ses deux enfants.

II. Portait d'un homme discret

Comment décrire une personnalité dont l'un des traits principaux semble être la discrétion ?

Ernest CONSEIL est apprécié, comme savant et comme individu. En découle de nombreux hommages, qui, en tenant compte du caractère partial des écrits, ont le mérite de nous représenter CONSEIL dans ce qu'il a d'un peu plus personnel.

Voici comment le docteur Félix Masselot, contemporain de CONSEIL, en dresse une description physique :

« Je vois surgir du fond de mes souvenirs une silhouette familière, (...), celle d'un homme de petite taille, légèrement voûté, à la démarche balancée et que caractérisait un pince-nez posé en accent circonflexe, une maigre barbiche et une éternelle cigarette en porte-à-faux sur la lèvre inférieure »⁵⁰

Le dossier militaire retrouve quelques détails morphologiques : cheveux bruns, yeux gris, visage ovale, taille : 1m60.

Enthousiaste, avide, actif, jamais lassé. C'est en ces termes que Charles NICOLLE décrit une dernière fois son « fidèle compagnon » dans le discours qu'il lui écrit pour ses obsèques.

CONSEIL est investi par son travail. De source familiale, il avait même aménagé au grenier de la maison familiale à Charleval un petit laboratoire, lui permettant de ne pas « couper » ses recherches lors de ses réguliers retours en Normandie. Eprouvettes et tubes à essai auraient occupé les plus jeunes générations jusqu'à encore récemment.

Brave humble disponible et désintéressé, tels sont les qualificatifs les plus fréquemment repris dans la presse. Sous les traits du Dr LAMI dans Le Prince Jaffar, Georges DUHAMEL, le dépeint même comme un homme jovial, patient et respectueux.



Ernest CONSEIL, à gauche, sans date, sans lieu, collection familiale

⁵⁰ Médecine et médecins de Tunisie, de 1902 à 1952, Société des sciences médicales de Tunisie, 1952. P 133-134

« CONSEIL était adoré et respecté des Musulmans, surtout de ceux de la classe pauvre. Il vivait dans leur quartier et les accueillait en foule, avec un parfait désintéressement »⁵¹

L'intégration au monde musulman est réussie. Ernest CONSEIL est connu pour être proche de la population indigène. Il parle l'arabe couramment. C'est ce qu'il mentionne dans son dossier militaire. Et cette attention entre CONSEIL et musulman semble réciproque.

« Vous aviez leur respect »⁵² souligne Charles NICOLLE, en parlant de ses « amis les indigènes ». L'investissement au sein de la population locale ne semble pas être un point primordial pour nombre de confrères. Suffisamment peu, du moins, pour qu'ils soulignent celui de CONSEIL.

Une carte postale, adressée à Gilberte le 19 janvier 1919, nous expose la vision d'Ernest CONSEIL sur la religion, ou de l'usage qu'il en est fait :

« Tu m'annonces également la maladie de ta petite amie. Tu vois que Lourdes n'a jamais guéri les gens vraiment malades, cela peut tout au plus calmer quelques hystériques. Il est d'ailleurs ridicule de penser que même s'il y avait un Dieu il s'occuperait ainsi de nos misères en des lieux choisis par lui. Cette invention des curés pour exploiter la misère humaine est odieuse et cela m'attriste de voir ainsi tant de gens accourir à leur appel intéressé ».

III. Une disparition prématurée

Durant toute sa vie, Ernest CONSEIL se voue corps et âme à la médecine ainsi qu'à la sauvegarde de Tunis et de sa population. Il paie cet investissement de sa santé. Certains de ces combats lui ont laissé des séquelles indélébiles.

Dès 1906, quelques temps après son arrivée à Tunis, l'accident lors des recherches sur le typhus exanthématique se complique par une ostéomyélite. L'infirmité et les douleurs chroniques sont à l'origine d'un mésusage d'antalgiques.

Dans son combat contre le typhus exanthématique, Ernest CONSEIL est contaminé en 1909. Hospitalisé, l'infection est virulente et l'issue première est incertaine.

« Il contracte bientôt, dans ces fonctions dangereuses, le typhus qui le met à deux doigts de la mort ; il y gagnera plus tard un érysipèle »⁵³

Comme le confie Charles NICOLLE, Ernest CONSEIL n'hésite pas pratiquer ses expériences sur sa propre personne, source d'affections plus ou moins sévères.

Initialement réformé, Ernest CONSEIL s'engage volontairement. Les répercussions de ces années d'engagement et le contrecoup de la retraite de Serbie à travers le Monténégro et l'Albanie sont importants. Il est hospitalisé sur le retour vers la Tunisie pour l'amputation des orteils à Bari en Italie.

⁵¹ Masselot F., Médecine et médecins de Tunisie, de 1902 à 1952, Société des sciences médicales de Tunisie, 1952. p 134.

⁵² Nicolle Ch., Discours prononcé aux obsèques du Dr Ernest Conseil, Tunis, 1930.

⁵³ Nicolle Ch., Hommage à Ernest Conseil. Archives de l'Institut Pasteur, 1930.

Comme nous l'avons vu précédemment, les hospitalisations sont récurrentes après son retour en Tunisie, en particulier liées à l'addiction morphinique.

Dès 1927, Charles NICOLLE note une nette dégradation de l'état de santé de son ami .C'est ce que confirme Ernest CONSEIL se « *sentant lui-même très fatigué à la suite de plusieurs crises d'œdème pulmonaire* »⁵⁴.

Se sachant condamné à brève échéance⁵⁵, il livre son dernier combat contre la peste de 1929 comme un dernier service à la ville de Tunis.

A la suite de cet effort, il organise sa succession, nomme le dr REYNAL au Bureau d'hygiène et se retire dans sa demeure de Sedjoumi.

« *Conseil demande à ne pas souffrir et il dort ses trois derniers jours* »⁵⁵

Le décès est prononcé le 5 juin 1930 à onze heures.

VICE-CONSULAT DE FRANCE
à TUNIS
N° 16
EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL
L'an mil neuf cent trente et le cinq juin
à onze heures quinze
ACTE DE DÉCÈS de *Conseil Ernest Alfred*
décédé à *Sedjoumi (Tunis)*
le Cinq juin mil neuf cent trente
à onze heures
profession *Docteur en médecine*
né à *Charleval (Eure)*
le Dix septembre mil huit cent soixante dix neuf
et dont le dernier domicile était à *Tunis*
fils de *Conseil Gustave Ernest*
et de *Pinchon Maria Augustine*
Constaté par Nous *Alfred Fanel*, Vice-Consul
de France à Tunis
Officier de l'Etat civil, et, lecture faite au déclarant, avons signé avec
lui.
Suivent les signatures.
Pour copie conforme :
Tunis, le 5 Juin 1930
LE VICE-CONSEIL,
A. Fanel

La copie présentée ci-dessus pour service militaire

Certificat de décès d'Ernest CONSEIL, dossier militaire personnel, cote6Ye 13.457

⁵⁴ Conseil E., Lettre à Georges Blanc, Archives de l'Institut Pasteur, Fonds blanc (Georges), cote bla.2

⁵⁵ Nicolle Ch., Hommage à Ernest Conseil. Archives de l'Institut Pasteur, 1930.

Conclusion

Oublié de sa patrie de naissance, souvenir rescapé dans sa patrie d'adoption, Ernest CONSEIL s'accommoderait probablement de cet anonymat.

Humilité, désintéressement et discrétion sont les attributs qui lui sont régulièrement affectés.

Il n'en est pas moins une des figures incontournables de la vague pasteurienne qui se propage sur le monde, bouleversant la médecine et la recherche.

Nombre de parcours de médecins, tantôt chercheurs tantôt véritables explorateurs, font l'objet de publications. Ces destins de jeunes et brillants scientifiques, grisés par l'aventure au nom d'une science encore pleine de promesses, encadrés par une Europe coloniale leur offrant un terrain d'activité presque vierge nous fascinent encore.

CONSEIL ne fait pas exception à sa génération. Curiosité, patience et dévouement, il possède les qualités requises pour un bel avenir et tente sa chance. Plus qu'un pays d'accueil, la Tunisie devient sa terre de cœur et il en prend grand soin. Au péril souvent de sa propre santé, fragilisée dès son arrivée au contact de multiples agents infectieux, CONSEIL se voue corps et âme à Tunis. CONSEIL, c'est également une rencontre décisive. Comment ne pas faire le lien avec Charles NICOLLE ? Depuis leur contrée natale, berceau des études de l'un et l'autre, initiatrice de leur première rencontre, jusqu'à leurs retrouvailles puis leur collaboration, leur relation est intime, dépassant le cadre professionnel.

La production scientifique est riche. Les engagements sont variés et parfois inattendus. Le succès récompense régulièrement un investissement sans limite. CONSEIL est un médecin reconnu et un homme apprécié. Toutes les conditions sont réunies pour que sa vie reste dans les mémoires.

Mais l'histoire en a décidé autrement et CONSEIL reste à l'ombre de ses brillants confrères.

Malgré une matière d'étude attrayante, peu d'auteurs se sont attachés à restaurer son souvenir.

En retraçant pas à pas sa vie, le premier objectif de cette biographie est de participer, le plus précisément possible, à l'écriture d'une histoire médicale toujours plus riche.

A première vue CONSEIL n'a de commun avec notre région que sa jeunesse et sa famille. Ce serait certainement une erreur. Omettre les origines normandes, c'est passer à côté d'un élément essentiel de la vie de CONSEIL. N'est-ce pas cette terre commune, le souvenir de cette première rencontre rouennaise qui le poussa à consulter son « Cher Maître », dès le pied posé à Tunis ? N'est-ce pas cet ami retrouvé qui maintes fois l'a soutenu et orienté, placé judicieusement à des postes où il lui a été possible de s'épanouir professionnellement ?

Par ce travail, l'idée de participer à la réhabilitation locale d'une personnalité comme CONSEIL est une motivation.

Le second objectif de ce travail est d'établir un état des lieux, des emplacements, documents et publications, en rapport avec Ernest CONSEIL. Les références sont décrites systématiquement. Les documents consultés et les endroits où ils sont conservés sont répertoriés.

Sans prétention de caractère exhaustif ou définitif, cette thèse s'inscrit plutôt comme un premier recueil, source de références pour de futures recherches. Il existe probablement de nombreuses données à préciser, sur sa vie personnelle entre autre. Nul doute que se cache encore une multitude de documents, non encore référencés, stockés par les administrations tunisiennes. Leur détail s'avère être un engagement chronophage. Et le temps est l'ennemi des mémoires. La Tunisie écrit en ce moment les pages de son présent et de son futur. Viendra le temps où les tunisiens seront heureux de retrouver conservées celles de leur passé.

Bibliographie

1. Blaizot L., courrier à E. Brumpt. Archives de l'Institut Pasteur, Paris.
2. Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences, Edition numérique.
<http://gallica.bnf.fr/>
3. Conseil E., Du traitement de la variole,
4. Conseil E., Le Typhus Exanthématique en Tunisie-Epidémie de 1906. Thèse de doctorat en Médecine. Paris : Faculté de médecine de Paris, 1907.
5. Conseil E., Les progrès de l'hygiène en Tunisie. Association française pour l'avancement des Sciences. Compte-rendu de la 42^{ème} session. 1913 Edition Numérique.
<http://gallica.bnf.fr/>
6. Conseil E., Valensi J., La création de l'Etat civil en Tunisie, Revue politique et Parlementaire, 1913. <http://gallica.bnf.fr/>
7. Conseil E., L'épidémie de Choléra en 1911, Archives de l'Institut Pasteur, 1912
8. Conseil E., Nos moyens de défense contre le choléra. Tunisie Médicale, 1911.
9. Conseil E., Eloy Ch., L'hygiène urbaine et les modifications projetées aux règlements sanitaires et de voirie.
10. Conseil E., Nicolle Ch., Nécessité des mesures à prendre pour préserver nos Armées en campagne contre le Typhus et du Typhus récurrent, Bulletin de l'Académie de Médecine du 5 janvier 1915, Edition électronique, <http://gallica.bnf.fr/>
11. Conseil E., Lettre à Georges Blanc, Archives de l'Institut Pasteur, Fonds blanc (Georges), cote bla.2
12. Corlieu A., Centenaire de la faculté de médecine de Paris (1794-1894), Edition électronique : numérisation 2004-2006, BIUM.
13. Coury Ch., L'enseignement de la médecine en France, des origines à nos jours, Paris : 1968
14. Darmon P., La vie quotidienne du médecin parisien en 1900, Paris : Hachette, 1987
15. Duhamel G., Le prince Jaffard. Paris : Mercure de France, 1924.
16. Duquesne R., Le Docteur Ernest Conseil. Le Journal de Rouen, 13 avril 1929. Edition numérique : <http://www.archivesdepartementales76.net>
17. En l'honneur du 25^e anniversaire de direction de l'Institut Pasteur de Tunis du Docteur Charles Nicolle : 1903-1927, Tunis : Impr. J. Barlier, 1928
18. Gaumer B., Organisation sanitaire en Tunisie sous le protectorat français (1881-1956). Presses de l'Université Laval, 2006.
19. Gaumer B., Contribution d'Ernest Conseil à la naissance de l'épidémiologie en Tunisie
20. Gérard F., Notice sur l'hygiène et l'assistance médicale en Tunisie. Tunis : Impr. De G. Finzi, 1926.
21. Gomma F., 23) Essai sur l'histoire de la médecine et de l'Hygiène publiques dans la Régence. Thèse de doctorat en Médecine. Bordeaux : Faculté de médecine, 1904.
22. Groupe d'histoire des hôpitaux de Rouen, quatre siècles d'enseignement médical à Rouen. Rouen, exposition de 1999.
23. Hecketsweiler P., Histoire de la médecine. Paris : Ellipses, 2010.
24. Huet M., Le pommier et l'olivier. Sauramps, Montpellier, 1995.

25. Jeanneret-Minkine M., Le Typhus Exanthématique. Paris : Payot & Cie, 1915. Edition numérique. <http://gallica.bnf.fr/>
26. Les armées françaises dans la grande guerre, tome VIII La campagne d'orient, Premier volume, Imprimerie Nationale, 1923, Edition numérique, <http://gallica.bnf.fr/>
27. Marec Y. Les hôpitaux de Rouen du Moyen Âge à nos jours : dix siècles de protection sociale. Rouen : PTC, 2005.
28. Masselot F., Médecine et médecins de Tunisie, de 1902 à 1952, Société des sciences médicales de Tunisie, 1952.
29. Mataud M., La médecine rouennaise à l'époque de Charles Nicolle. Luneray : Éd. Bertout, 2003.
30. Monéry A., Traité Pratique d'hygiène appliqué à l'Afrique du nord, Paris, 1923.
31. Nicolle Ch., Hommage à Ernest Conseil. Archives de l'Institut Pasteur, 1930.
32. Nicolle Ch., Discours prononcé aux obsèques du Dr Ernest Conseil, Tunis, 1930.
33. Recueils des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique de France et des actes officiels de l'administration sanitaire de 1872 à 1910, Edition numérique, <http://www.sante.gouv.fr/>
34. Zitouna M., L'hôpital La Rabta. Tunis : Simpect, 1997.

Sources documentaires

Centres d'archives

Les documents retrouvés à l'occasion des recherches sont conservés sur différents sites d'archives :

- Archives Départementales de Seine Maritime, Rouen
- Archives Départementales de l'Eure, Evreux
- Archives Départementales du Calvados, Caen
- Archives Départementales du Loiret, Orléans
- Archives Nationales : Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN), Paris
- Archives de l'Institut Pasteur de Paris, Paris
- Archives Nationales Tunisiennes (ANT), Tunis
- Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, La Soukra.
- Service Historique de la Défense (SHD), Vincennes.

Des demandes de recherches ont été formulées sur d'autres sites de conservation, mais n'ont pas donné lieu à un examen personnel, l'étude de l'inventaire des fonds par le personnel archiviste n'ayant pas déterminé de fonds correspondant :

- Archives Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, Paris
- Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, Rennes
- Centre des Archives Diplomatiques, Nantes (il existe un fonds Tunisien dont l'inventaire n'est que partiellement établi)
- Centre de documentation du Service de Santé des Armées au Val de Grâce, Paris
- Bureau central des Archives administratives militaires (BCAAM), Pau

Bibliothèques

De nombreux documents, recueil de publications, thèses pour la plupart ou monographies, ont été consultés dans plusieurs centres de bibliothèques :

- Bibliothèque Jacques Villon, Rouen
- Bibliothèques Universitaires, Rouen
- Bibliothèque Nationale de France, François Mitterrand, Paris
- Bibliothèque Inter Universitaire de Médecine (BIUM), Paris
- Bibliothèque de l'Institut Pasteur de Paris, Paris
- Bibliothèque Nationale de Tunisie (BNT), Tunis

Consultation numérique

Certaines données numérisées sont accessibles à partir des sites suivants :

- Archives départementales de l'Eure : <http://archives.cg27.fr/pleade/>
- Archives départementales de Seine Maritime :
<http://www.archivesdepartementales76.net>
- Bibliothèque inter Universitaire de Médecine :
<http://www.biusante.parisdescartes.fr/medecine/debut.htm>
- Gallica : moteur de recherche de la Bibliothèque Nationale de France :
<http://gallica.bnf.fr/>
- Service historique de la défense : <http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>
- <http://www.sante.gouv.fr/>

Pour les recherches documentaires, catalogues de bibliothèques, recherches de côtes et d'inventaires d'archives, de sites dédiés ont été consultés :

- Google : <http://www.google.fr/>
- Bibliothèques de Rouen :
<http://bibliotheque.rouen.fr/repons/portal/bookmark?MainTab=Home&GlobalTreeNode=Home&>
- Flora (Bibliothèques universitaires de Rouen) : <http://flora.univ-rouen.fr/flora/>
- Sudoc : <http://www.sudoc.abes.fr/>
- Archives Nationales :
<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/index.html>
- Bibliothèque Nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/>
- Archives Nationales Tunisiennes : <http://www.archives.nat.tn/>
- Bibliothèque Nationale Tunisienne : <http://www.bnt.nat.tn/>

Annexe I : Les appréciations trimestrielles et distributions des prix

Source : Archives départementales de Rouen

Année scolaire 1891-1892 classe 6ème B (cote 1 T 1999) 26 élèves.

- 1) Fait des efforts, mais comprend un peu lentement, ce qui retarde ses progrès.
- 2) Travaille toujours consciencieusement et cependant les résultats en allemand et en latin sont insuffisants.
- 3) N'est pas très avancé. A besoin de redoubler d'efforts jusqu'à la fin de l'année ; L'ensemble de progrès est encore insuffisant
- 4) Un peu bavard. Commence à prendre l'habitude du travail ; c'est bon signe pour l'année prochaine.

Distribution solennelle du 29/07/1892 en 6ème (cote 1 T 2033)

2ème accessit ex aequo histoire naturelle

5ème accessit arithmétique

2ème accessit dessin d'imitation

Année scolaire 1892-1893 classe 5ème B (cote 1 T 2000) 25 élèves

- 1) De la mollesse, peu d'attention en classe. Ne s'intéresse pas assez à ses études. Peut beaucoup mieux faire. Nous allons chercher à lui donner un peu d'ardeur.
- 2) Est en progrès et pour le travail et pour les résultats. De la bonne volonté, de l'ardeur. Je ne puis que l'engager à continuer.
- 3) Elève qui continue à bien suivre sa classe et qui fait des progrès, en allemand excepté.
- 4) A suivi la classe en faisant des efforts mais est resté un peu faible et n'a pas obtenu tous les résultats qu'il pouvait espérer.

Année scolaire 1893-1894 classe 4ème B (cote 1 T 2001) 26 élèves

- 1) Elève qui a de la mémoire, mais auquel la réflexion fait défaut. La fin du trimestre vaut mieux que le commencement.
- 2) Les efforts n'ont pas été assez énergiques ni assez soutenus ; les progrès sont faibles.
- 3) L'application n'est plus soutenue, mais en réalité il est jeune d'esprit pour la classe.

Année scolaire 1894-1895 classe 4ème A (cote 1 T 2002) 27 élèves

- 1) Est en bonne voie ; j'espère que ses efforts se maintiendront et lui permettront de prendre rang parmi les premiers de la classe.
- 2) Travaille d'une manière très satisfaisante. Nous sommes contents de lui. Il n'y a qu'à persévérer.
- 3) L'ardeur et la bonne volonté se sont soutenues jusqu'au bout. Est en bonne voie.

Année scolaire 1895-1896 classe 3ème A (cote 1 T 2003) 30 élèves

- 1) Très bon élève, qui a le malheur de faire des fautes d'orthographe. Il faut absolument qu'il se corrige de ce travers.
- 2) Bon élève en général mais il y a eu quelques instants de mollesse. J'espère qu'il ne nous infligera plus de déception à l'avenir, et je compte sur lui. Les incorrections signalées dans les devoirs au dernier trimestre commencent à disparaître.
- 3) N'a pas toujours donné sa mesure. Pouvait travailler avec plus de réflexion. Il est resté bon élève, mais j'aurais eu pour lui l'ambition de le voir au premier rang.

Distribution solennelle du 30/07/1896 en 3ème (cote 1 T 2033)

3ème accessit ex aequo version latine
2ème prix de Mathématiques
3ème accessit d'histoire et géographie
1er accessit de lecture
2ème prix de dessin d'imitation

Année scolaire 1896-1897 en 2^{nde}

Distribution solennelle du 02/08/1897 en 2^{nde} (cote 1 T 2033)

2^{ème} prix de composition française
5^{ème} accessit version latine
5^{ème} accessit ex aequo thème latin et composition latine
4^{ème} accessit ex aequo version grecque
2^{ème} accessit histoire et géographie
3^{ème} accessit mathématiques

Année scolaire 1897-1898 classe de rhétorique

Distribution solennelle du 30/07/1898 classe de rhétorique (cote 1 T 2033)

1er prix histoire. Médaille décernée par la société des antiquaires de Normandie.
Admissible 1ère partie baccalauréat de l'enseignement classique
2ème prix de composition française
3ème accessit ex aequo thème latin et composition française
1er accessit version grecque
Prix d'histoire littéraire
2ème accessit de mathématiques.

Année scolaire 1898-1899 Classe de Philosophie

- 1) Elève intelligent. Les dissertations sont intéressantes et témoignent une réflexion personnelle. Le style manque de terme.
- 2) Comprend assez bien les idées générales du cours. Les dissertations renferment des idées intéressantes sans être suffisamment développées et soignées dans le détail.
- 3) Elève bien doué, de la facilité résultats inégaux faute d'une attention soutenue. Peut réussir !

Distribution solennelle du 31/07/1899 classe de Philosophie (cote 1 T 2033)

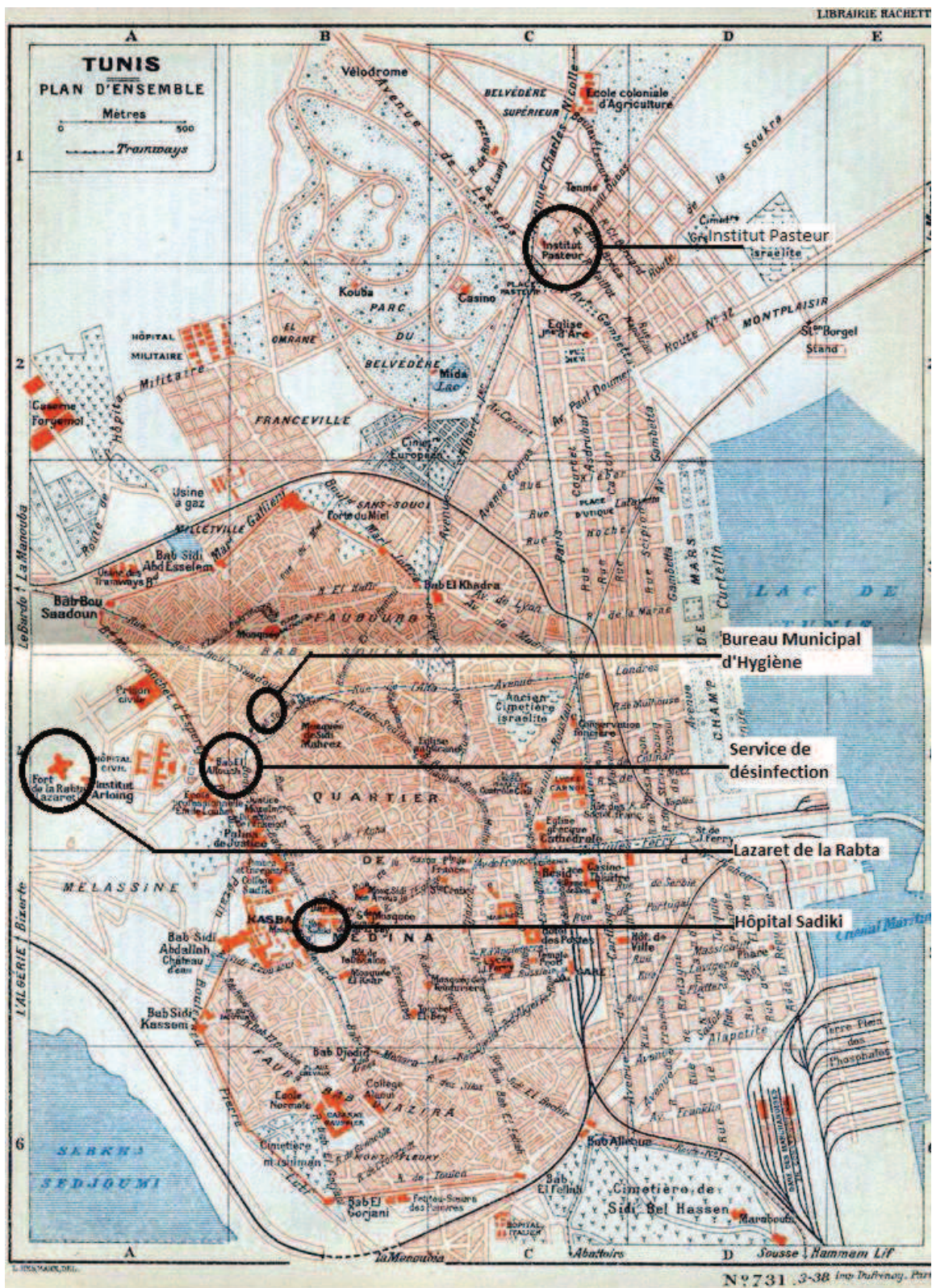
1ere partie baccalauréat enseignement classique.
3ème accessit physique et chimie

Année scolaire 1899-1900

Distribution solennelle du 28/07/1900 (cote 1 T 2033)

2ème partie bac 1ère série lettres philosophie.

Annexe II : Plan d'ensemble de Tunis



Annexe III : Liste des travaux d'Ernest CONSEIL

Publiée avec l'hommage de Charles NICOLLE dans les Archives de l'Institut Pasteur de 1930.

1907

1. Le Typhus Exanthématique en Tunisie (Epidémie de 1906)-Thèse-Paris, 1907.
2. Le Typhus Exanthématique en Tunisie. – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, juillet 1907
3. Trois Observations de Lèpre (Enquête sur la Lèpre en Tunisie). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, août 1907.

1908

4. Quatrième observation d'anémie splénique infantile à corps de Leishman (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, avril 1908.
5. Cinq cas de Peste observés à Tunis (Bulletin de la société de Pathologie exotique, mars 1908).
6. Sarcomatose généralisée. (Bulletin de la Société des Sciences médicales de Tunis, juillet 1908).
7. Un cas de maladie de Hanot observé sur un indigène. (Bulletin de la Société des Sciences médicales de Tunis, juillet 1908)
8. Lésions anatomiques du cerveau de malades morts de la peste(En collaboration avec M. A. Porot. – Congrès de Neurologie, 1908.

1909

9. Rapport du Chef du Bureau municipal d'Hygiène sur l'état sanitaire de Tunis en 1908 (Bulletin Officiel de la Municipalité de Tunis, janvier 1909).
10. Infection naturelle à *Micrococcus Melitensis* chez le cobaye (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). Comptes rendus de la Société de Biologie, 27 mars 1909.
11. Recherches sur la Fièvre méditerranéenne entreprises à l'Institut Pasteur de Tunis (Enquête sur les chèvres laitière) En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Bulletin de la Société de Pathologie exotique, 14 avril 1909).
12. Recherches sur la Peste en Tunisie pendant l'année 1908. (Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, mai 1909).

13. Instructions contre le Typhus Exanthématique. (Publication officielle du gouvernement Tunisien, 1909).
14. Fièvre méditerranéenne chez le cobaye par inoculation sous-cutanée et ingestion de cultures (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes rendus de la Société de Biologie, 24 juillet 1909.
15. Recherches sur la Peste en Tunisie. (Bulletin de pathologie exotique, juin 1909).
16. L'Etat sanitaire de Tunis pendant le deuxième semestre 1909. (Bulletin de la société des Sciences médicales de Tunis, juillet 1909).
17. Recherches sur la fièvre Méditerranéenne à Tunis. (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Bulletin de la Société des Sciences médicales de Tunis, juillet 1909).
18. Transmission expérimentale du Typhus Exanthématique par le pou du corps. (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et Ch. Comte). Comptes rendus de l'Académie des Sciences, septembre 1909.
19. Sarcomes à Cysterques chez le rat (En collaboration avec M. J. Bridré). – Bulletin de l'Association pour l'Etude du Cancer, 1909.
20. Recherches sur la fièvre méditerranéenne poursuivies à l'Institut Pasteur de Tunis (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, décembre 1909 .

1910

21. Le Typhus Exanthématique en Tunisie pendant l'année 1909(Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, mars 1910).
22. Rapport du chef du Bureau municipal d'Hygiène sur l'état sanitaire de Tunis pendant l'année 1909. (Bulletin officiel de la municipalité de Tunis, juin 1910).
23. Reproduction expérimentale de Typhus Exanthématique chez le macaque par inoculation directe du virus humain (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes rendus de l'Académie des Sciences, juillet 1910.
24. Le cobaye animal réactif de la fièvre méditerranéenne (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, juillet 1910.
25. Données expérimentales nouvelles sur le Typhus Exanthématique Comptes rendus de l'Académie des Sciences, août 1910
26. Propriétés du sérum des malades convalescents et des animaux guéris du Typhus Exanthématique (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 26 septembre 1910.
27. Application du 606 au traitement de la syphilis en pays arabe. (En collaboration avec M. J. Tribaudeau). –Bulletin de la Société de Pathologie exotique, septembre 1910.

28. Sur quelques propriétés du virus exanthématique. (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et Conor). – Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 17 octobre 1910).
29. Le Typhus Exanthématique en Tunisie en 1909. (Revue d'hygiène et de Police Sanitaire, octobre 1910).
30. Instruction contre le Choléra. (Publication officielle du Gouvernement Tunisien, 1910).
31. Action du 606 sur la Paludisme. (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Bulletin de la Société de Pathologie exotique, octobre 1910.
32. Sarcomes à Cysticerques (2ème note) plusieurs tumeurs primitives chez le même rat. (En collaboration avec M. Bridré). – Bulletin de l'Association française pour l'Etude du Cancer, 1910.

1911

33. Traitement de la Syphilis par le 606 (En collaboration avec M. J. Tribaudeau). Tunisie Médicale, janvier 1911.
34. Angine fusospirillaire de Vincent succédant à une angine diphtérique (En collaboration avec M. A. Porot). Bulletin de la Société des Sciences médicales de Tunis, janvier 1911.
35. Recherches expérimentales sur le Typhus Exanthématique entreprises à l'Institut Pasteur de Tunis pendant l'année 1910 (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – annales de l'Institut Pasteur, janvier 1911
36. 25ème observation tunisienne de Kala-Azar. Traitement prolongé par l'Hectine. (Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, mars 1911).
37. Le Typhus Exanthématique en Tunisie pendant l'année 1910. (Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, mars 1911).
38. Rapport du Chef du Bureau d'Hygiène sur l'état sanitaire de Tunis pendant l'année 1910. Bulletin officiel de la Municipalité de Tunis, mars 1911).
39. Intoxication aigue par le Véronal. (Tunisie médicale, avril 1911).
40. A propos de quelques cas de Peste observés à Tunis en 1916 (Bulletin de la Société de Pathologie exotique, avril 1911).
41. Le Typhus expérimental du Cobaye (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et A. Conor). – Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 6 juin 1911.
42. La Peste en Tunisie pendant l'année 1910. (Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, juin 1911)
43. Nos moyens de défense contre le Choléra. (Tunisie médicale, 15 août 1911).

44. Sur la nature et le siège de l'agent pathogène du Typhus Exanthématique (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et A. Conor). – Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 18 septembre 1911.
45. Le Typhus Exanthématique en Tunisie en 1910 (Revue d'Hygiène et de Police Sanitaire, octobre 1911)
46. Le cancer en Tunisie. (Bulletin de la Société de Pathologie exotique, 14 juin 1911).
47. Deux nouvelles observations de fièvre boutonneuse. (Tunisie Médicale, Novembre 1911).
48. Reproduction expérimentale de la Rougeole chez le Bonnet Chinois. Virulence du sang des malades 24 heures avant le début de l'éruption. (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 26 décembre 1911.

1912

49. Le Typhus Exanthématique de l'enfant (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Gazette des hôpitaux, 11 avril 1912
50. Recherches expérimentales sur le Typhus Exanthématique entreprises à l'Institut Pasteur de Tunis en 1911, 3ème mémoire (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Annales de l'Institut Pasteur de Tunis, mai 1912.
51. Etiologie de la fièvre récurrente. – Son mode de transmission par le pou (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et L. Blaizot). – Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 10 juin 1912.
52. Sur l'injection intraveineuse de Vibrions Cholériques vivants (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et A. Conor). – Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 24 juin 1912.
53. Sur le traitement du paludisme par l'Hectine. (Tunisie Médicale, juin 1912).
54. L'épidémie de Choléra de Tunis et de sa banlieue pendant l'année 1911 (Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, juin 1912)
55. Traitement de la fièvre récurrente par le néosalvarsan d'Ehrlich (En collaboration avec M. Bienassis). – Bulletin de la Société de Pathologie exotique, juillet 1912.
56. Rapport du Chef du Bureau d'Hygiène sur l'état sanitaire de Tunis pendant l'année 1911. (Bulletin officiel de la Municipalité de Tunis, juillet 1912).
57. Conditions de transmission de la Fièvre Récurrente par le pou. (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et L. Blaizot). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 18 novembre 1912.
58. Résultats de la prophylaxie du Typhus Exanthématique à Tunis de 1909 à 1912. (Bulletin de la Société de Pathologie exotique, novembre 1912).
59. De l'inoculation de bacilles typhiques morts à l'homme (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et A. Conor). Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 18 novembre 1912.

60. Essais négatifs de transmission de l'érythème nouveau au singe. (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). Comptes Rendus de la Société de Biologie, 15 novembre 1912.
61. Recherches sur l'épidémie typhoïdique à Tunis (En collaboration avec M. A. Conor).- Tunisie Médicale, novembre 1912)

1913

62. Du rôle négatif des poux dans la transmission expérimentale de la Fièvre des Tiques (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et L. Blaizot). – bulletin de la Société de Pathologie exotique, février 1913)
63. La méningite cérébrospinale en Tunisie (En collaboration avec M. A. Conor). – Tunisie Médicale, février 1913.
64. Etiologie de la fièvre récurrente. – Son mode de transmission par les poux. (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et L. Blaizot). Annales de l'Institut Pasteur, mars 1913.
65. Les progrès de l'hygiène à Tunis. (Comptes rendus du Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, 1913.
66. Rapport du Chef du Bureau d'Hygiène sur l'état sanitaire de Tunis en 1912. (Bulletin municipal officiel de la ville de Tunis, mars 1913).
67. Intoxication nicotinique percutanée. (Tunisie Médicale, mai 1913).
68. Etudes sur la fièvre récurrente. – L'épidémie Tunisienne de 1913 et la démonstration de la transmission de la fièvre récurrente par les poux. (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et L. Blaizot). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, juillet 1913
69. La fièvre récurrente Nord-africaine. – Etude clinique sur 160 cas. Chimiothérapie de la fièvre récurrente. (Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, juillet 1913)
70. La création de l'Etat-civil indigène en Tunisie. – Premier essai de démographie de la ville de Tunis (En collaboration avec M. J Valensi). Revue politique et parlementaire, juillet 1913.
71. Chancre Redux après traitement par l'arsenobenzol(En collaboration avec M. L. Blaizot). – Tunisie Médicale, juillet 1913.
72. Inoculation intraveineuse de bacilles typhiques vivants (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et A. Conor). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, juillet 1913.
73. Essai de reproduction expérimentale des Oreillons chez le singe. (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 4 août 1913
74. Les Méthodes de vaccination antityphoïdiques de l'Institut Pasteur de Tunis. (Presse Médicale, septembre 1913).

75. Reproduction des Oreillons chez le singe (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes Rendus de la Société de Biologie, 26 juillet 1913.

1914

76. Traitement de la fièvre récurrente par le Galyl et le Ludyl. (Bulletin de la Société de Pathologie exotique, février 1914).

77. Recherches sur le Ludyl et le Galyl. (Tunisie Médicale, avril 1914).

78. Sur le traitement Médical du Cancer. (Tunisie Médicale, avril 1914).

79. Rapport sur l'état démographique et sanitaire de la ville de Tunis pendant l'année 1913 et la période quinquennale 1909-1914. (Bulletin Officiel de la Municipalité de Tunis, juillet 1914).

80. Quelques points de l'étude expérimentale du Typhus Exanthématique (En collaboration avec MM. Ch Nicolle et G. Blanc). Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 9 novembre 1914.

81. Nouvelles recherches expérimentales sur le Typhus Exanthématique à l'Institut Pasteur de Tunis pendant l'année 1914 (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle et G. Blanc). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, 1914.

1915

82. Nécessité des mesures à prendre pour préserver nos Armées en campagne contre le Typhus et du Typhus récurrent (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). Bulletin de l'Académie de Médecine, janvier 1915 et Presse médicale, janvier 1915.

83. Nécessité des mesures à prendre pour préserver nos Armées en campagne du Typhus Exanthématique et du Typhus récurrent(En collaboration avec M. Ch. Nicolle). (Bulletin de la Société des Sciences Médicales de Tunis, février 1915.

84. Nos connaissances sur l'étiologie du typhus exanthématique et de la Fièvre récurrente. – Leur application à la prévention de ces maladies en particulier dans nos Armées en campagne (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Revue d'hygiène et de Police Sanitaire, février 1915.

1918

85. Pouvoir préventif du sérum d'un malade convalescent de Rougeole (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Bulletin de la Société Médicale des Hôpitaux, 1918 t XLII, p 337.

1920

86. Sur dix cas de « Xeroderma Pigmentosum » observés en Tunisie (En collaboration avec MM. Ch. Nicolle Cuénod, Blanc et Lebailly). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, février 1920
87. La virulence du sang des rougeoleux n'est pas contestable (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes Rendus de la Société de Biologie, 24 janvier 1920.
88. Technique pour la récolte de quantité notable de sang chez les malades convalescents du Typhus Exanthématique ou d'autres maladies graves, dans le but de leur emploi préventif ou curatif. (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes Rendus de la Société de Biologie, 3 juillet 1920.
89. Prévention du Typhus Exanthématique au moyen de sérum de convalescents chez les personnes contaminées par les poux de malades (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes Rendus de la Société de Biologie, 3 juillet 1920.
90. Vaccination préventive de l'homme contre la fièvre méditerranéenne (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 26 octobre 1920.

1921

91. Typhus Exanthématique (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Nouveau traité de Médecine de Roger Widal et Teissier, 1921.
92. Prévention de la Rougeole au moyen de l'inoculation du sérum ou de sang complet des convalescents (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). – Archives des Instituts Pasteurs de l'Afrique du Nord, juillet 1921.
93. Symptomatology de Typhus Exanthématique. (Tunis-Médical, mai 1921).

1922

94. Un cas d'achondroplasie familiale (En collaboration avec M. Jaubert de Beaujeu). – Tunis-Médical, 1922.
95. Vaccination préventive par voie digestive chez l'homme (En collaboration avec M. Ch. Nicolle). Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 13 mars 1922.
96. Vaccination préventive par voie digestive chez l'homme dans la Dysenterie bacillaire et la fièvre méditerranéenne (En collaboration avec M. Ch. Nicolle. – Annales de l'Institut Pasteur, août 1922.

97. Essais de traitement du Paludisme par le tartro-bismuthate de potassium (En collaboration avec M. F. Gérard). – Bulletin de la Société de Pathologie exotique, 1922.

1923

98. Sur quelques cas de Peste observés à Tunis en 1922 (En collaboration avec M. E. Gobert). Bulletin de la Société des Sciences médicales de Tunis, février 1923.

99. La mortalité par cancer à Tunis (Bulletin de la société des Sciences Médicales de Tunis, avril 1923.

100. Le microbe de l'avortement épizootique se distingue de celui de la Fièvre méditerranéenne par l'absence de pouvoir pathogène pour l'homme (En collaboration avec Ch. Nicolle et Et. Burnet). Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 16 avril 1923.

101. Vaccinations préventives par voie digestive chez l'homme dans la Dysenterie bacillaire et la Fièvre méditerranéenne (En collaboration avec Ch. Nicolle). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule I, 1923.

102. La mortalité par cancer à Tunis pendant les quinze dernières années. – Revue tunisienne des Sciences médicales, juin 1923.

103. Acquisitions nouvelles sur la rougeole (Vaccination préventive. Conditions de la contagion) (En collaboration avec Ch. Nicolle). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 16 juillet 1923.

104. Vaccination préventive contre la conjonctivite aigüe à bacilles de Weeks. Son importance dans la lutte antitrachomateuse (En collaboration avec Ch. Nicolle et A. Cuenod). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 8 août 1923.

1924

105. Nouvelles données expérimentales sur la prévention, le traitement et l'étiologie de la conjonctivite aigüe à bacilles de Weeks (En collaboration avec Ch. Nicolle et P. Durand). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 2 janvier 1924.

106. Fièvre typhoïde : statistique générale de la ville de Tunis depuis 1909. Morbidité et mortalité. – Revue tunisienne des Sciences médicales, février 1924.

107. Multiplicité des races du bacille de Weeks. Fréquence de ce microbe sur la conjonctivite humaine en dehors de la conjonctivite aigüe (En collaboration avec Ch. Nicolle et P. Durand). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 31 mars 1924.

108. Quelques expériences sur le neurovaccin (En collaboration avec Et. Burnet). – Comptes rendus de la Société de Biologie, mai 1924.

109. Quelques expériences sur la neurovaccine (En collaboration avec Et. Burnet). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule 2, 1924.

110. Quatorze observations de chancres mous, simples ou compliqués, traités par les inoculations intraveineuses du vaccin antistreptobacillaire. – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule 3-4, 1924.

1925

111. Présence du *M. melitensis* dans le lait de femme nouvellement accouchée. Résistance du nourrisson à l'infection par le lait maternel. Ce que suggère cette observation (En collaboration avec Et. Burnet). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule I, 1925.

112. Sur la production d'un sérum expérimental préventif du Typhus Exanthématique. Etapes et solution du problème. (En collaboration avec Ch. Nicolle). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 3 aout 1925.

113. Production d'un sérum expérimental préventif du Typhus exanthématique. Etapes et solution du problème (En collaboration avec Ch. Nicolle). -Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule 4, 1925.

1926

114. L'agent de la Scarlatine(En collaboration avec Ch. Nicolle et P. Durand). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 26 avril 1926.

115. Recherches expérimentales sur la Scarlatine (En collaboration avec Ch. Nicolle et P. Durand). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule 3, 1926.

116. Sur la sérothérapie préventive et curative de la Rougeole par le sérum des convalescents. – Revue tunisienne des Sciences médicales, juin 1926.

117. Favus généralisé. – Revue tunisienne des Sciences médicales, novembre 1926

118. Chronique tunisienne du Xéroderma pigmentosum (En collaboration avec Ch. Nicolle). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule 4, 1926.

1927

119. Vaccination préventive de l'homme contre le Typhus exanthématique par des inoculations répétées de petites doses de virus. Etapes et solutions du problème. (En

collaboration avec Ch. Nicolle et Hélène Sparrow). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule I, 1927.

120. Très longue persistance ganglionnaire du bacille de la peste chez l'homme après guérison (En collaboration avec P. Durand). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule I, 1927.

121. Méningite tuberculeuse consécutive à un érythème noueux. – Revue tunisienne des Sciences Médicales, mars 1927.

122. Vaccination préventive de l'homme contre le Typhus Exanthématique par l'emploi de petites doses virulentes répétées (cerveau de cobaye) (En collaboration avec Ch. Nicolle et Hélène Sparrow). – Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 4 avril 1927.

123. Notes étiologiques et cliniques sur une épidémie de Dengue observée à Tunis (En collaboration avec P. Durand). – Revue tunisienne des Sciences Médicales, décembre 1927.

124. Sur quelques formes anormales de la Dengue (En collaboration avec P. Durand).- Revue des Sciences médicales, décembre 1927.

1928

125. Le charbon en Tunisie. – Revue Tunisienne des Sciences Médicales, mars 1928.

126. Un cas de fièvre boutonneuse. Revue tunisienne des Sciences médicales, mai 1928.

127. Sur quelques cas de tétanos grave, guéris par la sérothérapie. – Revue tunisienne des Sciences médicales, juin 1928.

128. A propos d'un cas d'ostéomalacie, Influence de l'insuline sur la calcémie (en collaboration avec P. Durand). – Revue tunisienne des sciences médicales, décembre 1928.

129. Ankylostomiase et insuffisance mitrale (En collaboration avec P. Durand). – Revue tunisienne des Sciences médicales, décembre 1928.

1929

130. M. Melitensis et B. Abortus. Leur pouvoir pathogène pour l'homme et pour le singe (En collaboration avec Et Burnet). – Archives de L'Institut Pasteur de Tunis, fascicule 1, 1929.

131. La Fièvre boutonneuse. Son identité avec l'érythème infectieux de la région marseillaise et la febbre eruttiva d'Italie. – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule 1, 1929.

132. Abscès froid tuberculeux pulsatile, du sternum. Abscès froids osseux multiples (En collaboration avec P. Durand). – Tunisie médicale, mai 1929.

133. L'Hygiène urbaine et les modifications projetées aux règlements sanitaires et de voirie (En collaboration avec E. Eloy). – Tunisie Médicale, juin 1929.

134. Variole évoluant au cours du traitement anti rabique. – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule 3-4, 1929.

135 à 136. Nouveau traité de médecine (En collaboration avec Ch. Nicolle) Article : Typhus Exanthématique (seconde édition) ; Fièvres récurrentes (seconde édition).

137 à 160. Statistiques annuelles de l'état sanitaire de Tunis, publiées dans le bulletin municipal. Ces statistiques portent sur les années 1917 à 1929 (les statistiques de 1914 -1915 ont été publiées dans la même forme par le docteur Gobert, suppléant le docteur Conseil à l'époque).

1930

161. Traitement de la variole par les applications de permanganate de chaux. – Tunisie Médicale, janvier 1930.

162. Vaccination préventive contre la pneumonie pesteuse par voie respiratoire (En collaboration avec Ch. Nicolle et P. Durand). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, janvier 1930. Reproduit dans la Tunisie Médicale, février 1930.

163. A propos d'une dénomination : Fièvre boutonneuse ou Fièvre exanthématique. – Presse médicale, 28 avril 1930.

164. Transmission expérimentale de la Fièvre boutonneuse par *Rhipicephalus sanguineus* (En collaboration avec P. Durand). – Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 26 mai 1930.

165. Recherches sur l'épidémie de peste pulmonaire de Tunis (décembre 1929 –janvier 1930). – Archives de l'Institut Pasteur de Tunis, fascicule, 1930.

166. Rapport sur les vingt premières années de fonctionnement du Bureau municipal d'Hygiène de Tunis, travail inachevé, sera terminé et publié par Mazères.

Résumé

Né le 10 septembre 1879, à Charleval, Ernest CONSEIL suit ses études au sein du Lycée Corneille de Rouen. Le baccalauréat, ainsi que l'examen du PCN lui ouvrent les portes de l'École de Médecine. Il rejoint les hôpitaux d'Orléans en 1903, où il est nommé second au concours de l'internat. Puis c'est le départ pour Tunis et les retrouvailles avec son ancien professeur Charles NICOLLE. Les collaborations sont nombreuses et débouchent sur une amitié sincère et durable. L'épidémie de typhus exanthématique de 1906 offre un sujet de thèse idéal, base des travaux assidus qui récompenseront Charles NICOLLE par un prix Nobel. Une blessure oblige Ernest CONSEIL à se réorienter. Son ami Charles NICOLLE est là pour le soutenir. Directeur de l'hôpital des Contagieux, directeur du bureau d'hygiène de Tunis, médecin municipal, membre associé de l'Institut Pasteur de Tunis, Ernest CONSEIL multiplie les activités avec enthousiasme et vivacité. Ces différents exercices embrassent un objectif commun : la lutte contre les épidémies. Typhus, peste, choléra, Ernest CONSEIL participe ainsi activement à la sauvegarde de Tunis. Et ce généralement au prix de sa propre santé. Avec ses études précises des pathologies et des populations, son souci de prévoir autant qu'agir, Ernest CONSEIL offre à Tunis ses premières statistiques et pose les prémices de l'épidémiologie. Éreinté par ses combats, il s'éteint prématurément à l'âge de 50 ans, après une carrière, certes brève, mais dont l'intensité n'a rien à envier à ses confrères pastoriens.

Mots-clés

Ernest CONSEIL, Tunis, hygiène, épidémiologie, typhus exanthématique, infectiologie, histoire médicale, Charles Nicolle.